Bulle

BULLETIN MUNICIPAL

Année 2017

Édition avril 2018

SOMMAIRE

Vie municipale

Budget . . . . . p. 4
La forêt. . . . . p. 5
12 mois en mairie . . . . . p. 6
Les travaux de la mairie . . . . . p. 7
Urbanisme . . . . . p. 8
Employé communal . . . . . p. 9
État civil . . . . . p. 10
Fête des mères . . . . . p. 10
Randonnée des fruitière. . . . . p. 11
La Sapaudia . . . . . p. 12
Le CCAS . . . . . p. 13

École . . . . . p. 14

Communauté de communes

Les différentes compétences . . . . . p. 16

Vie associative. . . . . p. 26

Vie pratique

Quelques règles de bonne conduite. . . . p. 39
Infos utiles . . . . . p. 40
Horaires des services . . . . . p. 42

Les blagues à Michel . . . . . p. 43

Agenda . . . . . p. 43

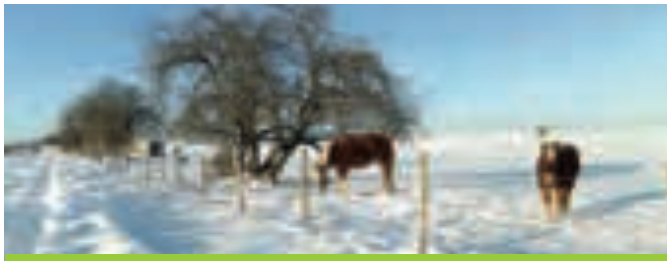

Carte d'identité

NOM : BULLE
HABITANTS : Les Bullards
NOMBRE : 438
TERRITOIRE : le village fait partie de la Communauté de Communes du Plateau de Frasne et du val du Drugeon (CFD) et du canton de Frasne
ALTITUDE : 820 m devant la Mairie
COORDONNÉES GPS :
Latitude : 46.8945 – Longitude : 6.2235
SUPERFICIE TOTALE : 14.03 km² (1403 hectares).
SUPERFICIE FORÊT COMMUNALE : 101 hectares.
SPÉCIFICITÉ : Les habitants de Bulle sont appelés aussi **Les Grands Pieds.** Au siècle dernier, un sabotier du village équarrissait grossièrement les sabots qu'il fabriquait, ce qui faisait des grands pieds à ceux qui les portaient.

Dépôt légal à parution, tirage: 300 exemplaires.
Responsable de publication : Dominique MÉNÉTRIER
Rédaction : Le maire, les adjoints et conseillers municipaux, la CFD et les associations.
Mise en page : emisir.com
Crédits photos : La mairie, les associations.

Le 8 janvier dernier, lors des vœux, je citais Henry Ford : *« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite. »* Un Maire sans adjoints et conseillers ne serait pas un Maire. Merci donc à Isabelle, Sophie, Dominique, Michel, Christophe, Cédric, Janick, Maxime, Jean-Claude et Benjamin qui m'entourent et me secondent. Je n'oublierai pas Alice, la secrétaire de Mairie, qui travaille avec nous depuis plus d'un an déjà.

J'aurai aussi une pensée pour Claude Drogrey, Léon Brischoux, Odile Drogrey et Jeannine Barçon, qui nous ont quittés l'an dernier et pour Patrick Nicey, qui a laissé seuls son épouse, ses enfants et petits-enfants et pour les personnes du village touchées par la maladie ou celle de leurs proches.

2017, aura été l'année des travaux conséquents de réhabilitation des bâtiments de la Mairie, du préau et de leurs abords. La Mairie avec le secrétariat, le bureau du Maire et la salle du Conseil est désormais installée au rez-de-chaussée et est accessible aux personnes à mobilité réduite et aux anciens. Un espace bibliothèque et une kitchenette complètent la structure et offrent ainsi des lieux supplémentaires de rencontre et de convivialité.
La salle socioculturelle créée sous le préau a été investie sans tarder par l'Amicale des Jeunes. Nous leur faisons confiance pour sa bonne gestion et le respect de cet espace dédié à leur association.
Vous trouverez dans ces pages le déroulé des travaux, leurs acteurs, leur mise en œuvre et leur financement.

2017, aura aussi vu la réalisation d'une première tranche de travaux d'amélioration de l'éclairage public sur la rue de Bergeon, la rue sur la Côte et la rue des Auges. Ceux-ci se traduiront par des économies d'énergie.

C'est en 2017 également qu'ont été mis en place, en partenariat avec le CCAS, 5 gabions le long des circuits de randonnée de nos anciennes et anciens. Souhaitons qu'ils puissent en profiter le plus longtemps possible.

2018, verra une nouvelle tranche de travaux d'amélioration de l'éclairage public Grande Rue et rue sur la Ville. En partenariat avec le Comité des Fêtes, nous réhabiliterons le terrain de sports de l'Espace Loisirs des Clos qui donnent des signes de fatigue après plus de 10 ans de bons et loyaux services. Nous lancerons également cette année une réflexion sur la rénovation et l'entretien des murs du cimetière ainsi que l'installation d'un columbarium. Une Commission sera créée à cet effet.

La vie de la Commune, c'est aussi celle de la Communauté de Communes, la CFD. Vous retrouverez dans les pages centrales le détail de ses compétences, de ses actions et de ses perspectives pour 2018.

La CFD c'est bien sûr et surtout pour Bulle la zone d'activités économiques. 6 bâtiments industriels sont désormais visibles : EG Agencements de M. Ergan Goktas, spécialisée dans les travaux de plâtrerie / la SCI JAC de M. Anthony Lefèvre, fabricant de palettes en bois / Haut-Doubs Sécurité Incendie de M. Youssef El Machichi, entreprise de gardiennage et de surveillance / la SAS Rhustul bétons de M. Jean-Etienne Rhustul, et sa centrale à béton / Disco Power de Magalie et Emmanuel Troutet, société de location et d'animation / Guyon-Villemagne de M. Axel Villemagne, entreprise d'électricité.
L'année 2018 verra s'ériger les bâtiments de Créabois de Christian Robbe et Jean-Luc Nicod, entreprise de construction de maisons à ossature bois, l'atelier de menuiserie de Bernard Guyon, la SARL Simplement Chocolat de Denis Poix-Daude, la SCI Athome investissement de Gilles Chauvin, spécialiste des pompes industrielles et la Sarl BTP entreprise de travaux publics de Baptiste Loiget et Jérémy Lonchampt. Enfin, la fromagerie de La Rivière-Drugeon a réservé 2 parcelles pour une délocalisation prochaine. C'est aujourd'hui la moitié des parcelles de cette zone qui a été vendue. D'autres projets sont en cours de réflexion.

Sans transition, Bulle pétille toujours : 1 mariage et encore 5 naissances en 2017 après les 8 de 2016 et les 10 de 2015. Les derniers chiffres de l'Insee nous donnent une population de 438 habitants. La dynamique démographique ne s'arrêtera pas là car 8 certificats d'urbanisme ont été validés pour de futurs projets Grande Rue, rue sur la Ville et rue Saint-André.

Pour terminer, je voudrais adresser un grand merci à tous les responsables et bénévoles des différentes associations du village qui le font vivre, l'animent et le rendent accueillant. Pour preuve la réussite de la Randonnée des Fruitières le 21 mai dernier en partenariat avec nos amis de la Commune de Boujailles. Toutes celles et ceux qui y ont contribué sont à féliciter. Merci également aux membres du CCAS qui ont distribué 28 colis à nos plus de 75 ans, aux bénévoles de la bibliothèque et des Ateliers du savoir et aux nombreuses personnes extérieures au Conseil Municipal qui font partie des différentes commissions mises en place.

Bonne lecture !
Le Maire Dominique Ménétrier

Budget

DÉPENSES			RECETTES		
Voiries, bâtiments, électricité, EP, énergie	70	33 %	Taxes ménages, taxes chemins ruraux	127	57 %
Personnel	17	8 %	Dotations État, dotations Département, fonds de concours CFD	70	31 %
Sevad, Syndicat Bulle-Dompierre, subventions associations, indemnités élus	105	50 %	Loyers, terres, appartements, salle des fêtes	27	12 %
Intérêts d'emprunts, prélèvements d'État	17	8%			
TOTAL dépenses de fonctionnement	**209**		**TOTAL recettes de fonctionnement**	**224**	

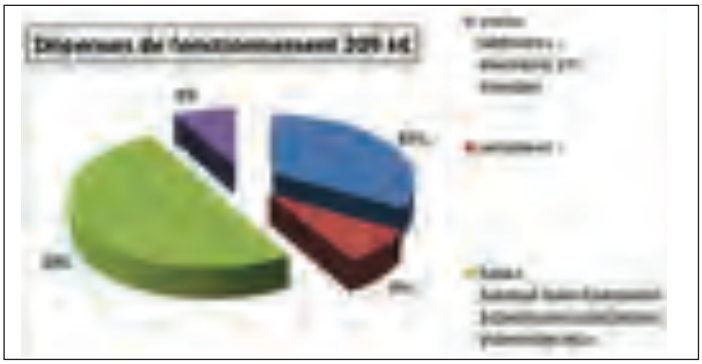

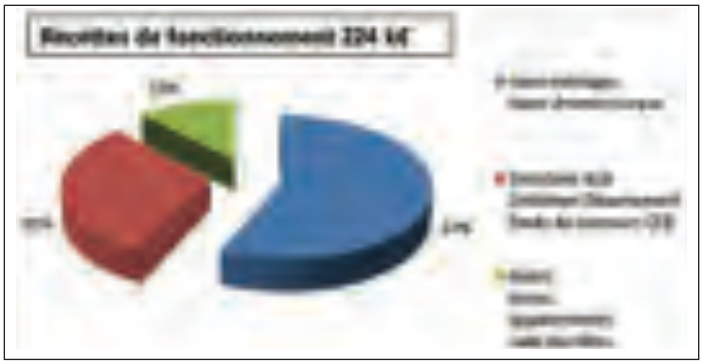

Les différentes taxes

· Taxe d'habitation (TH) : 15,19 %
· Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) : 9,74 %
· Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) : 16,80 %
· La taxe d'aménagement (TA) est demandée pour toute nouvelle construction. Son taux est de 5 % de la valeur locative au m² de surface de construction. Cette valeur est fixée par l'État (726 € par m² pour 2018).
· La taxe d'aménagement des chemins ruraux remplace la taxe foncière de l'AF. Elle s'applique sur le même périmètre. Son montant est de 7 € par ha et par an. Exonération des parcelles comprises dans le périmètre bâti et les propriétaires dont la superficie des parcelles est inférieure à 1 ha.
· Taxe sur l'eau (elle est collectée par le syndicat des Eaux de Vau les Aigues) : 25 € HT d'abonnement et 0,83 € HT par m³ pour 2016. Il faut ajouter 0,29 € HT par m³ de redevance pollution reversés à l'Agence de l'eau (tva à 5,5 %).
· Taxe sur l'assainissement : La redevance d'assainissement collectif, sert à financer le coût du service :
- Collecte des eaux usées, dépenses sur le budget communal
- Transport et traitement, dépenses sur le budget intercommunal (CFD)
Pour la CFD : 20 € HT de frais fixes et 0,85 € HT par m³ pour 2018 (tva à 10 %).
Pour la commune : 15 € de frais fixes et 0,83 € par m³ pour 2018.
Il faut y ajouter 0,155 € par m³ de redevance pour modernisation des réseaux reversés à l'Agence de l'eau.
· Taxe d'élimination des déchets ménagers. Elle est perçue par le Syndicat Mixte de Collecte des Ordures Ménagères du Haut-Doubs (SMCOM).

État de la dette

La commune rembourse actuellement 11 emprunts.
• 1 concerne l'ancien presbytère transformé en 4 logements. Le budget de ce bâtiment s'équilibre.
• 5 concernent l'assainissement. Le budget de ce service s'équilibre également.
• 2 concernent des investissements généraux (chemins, réseaux secs).
• 3 concernent le bâtiment Foblant et la Mairie.

Au 1er janvier 2018, l'état de la dette du budget général est de 465 885 €. Les annuités sont détaillées dans le tableau ci-dessous. Les 3 640 € d'intérêts sont comptabilisés dans les dépenses de fonctionnement, les 30 355 € de capital dans les dépenses d'investissement.

Budget général

Annuités des emprunts en cours

2018 : 33 995 €	**2024 :** 30 228 €	**2028 :** 26 014 €	**2029 :** 20 896 €	**2034 :** 16 833 €	**2038 :** 0 €

Forêt : bilan des ventes de l'année 2017

PARCELLES	MODE DE VENTE	ACHETEUR	VOLUME	MONTANT
FORÊT				
2	Contrat Gros Bois	REGNAUD	91 m³	7 178,34 €
7	Prévente	LORIN	247 m³	18 499,25 €
PETITS BOIS				
4-5-11-23	/	CHAUVIN	70 m³	5 389 €
4-5-11-23	/	JURA FORÊT	124 stères	3 720 €
2	/	CHAUVIN	5 m³	348 €
2	/	JURA FORÊT	17 stères	528 €
/	Bois énergie	GIRARD	82 stères	456 €
2	Feuillus	VENTE MAIRIE	10 m³	250 €
/	Chablis (hors cadre)	CHAUVIN	98 m³	5 648,12 €
/	Scolytes (accord cadre)	CHAUVIN	290 m³	14 685,54 €

Soit une recette brute de 56 702,25 €

PRESTATIONS	MONTANT
Abattage, façonnage, débardage	21 508,56 €
ONF : frais de garderie (10% de n-1)	2 299,21 €
Ingénierie, assistance, cubage	2 079,93 €
Taxes foncières	1 890,00 €
Divers : adhésions, cotisations	518,53 €

Soit une dépense de 28 296,23 €

En 2017, les travaux suivants ont été réalisés :

• Intervention en futaie irrégulière combinant éclairement des semis, nettoiement, dépressage et remise en état sur parcelles 22 et 8.
• Dégagement manuel de plantation sur la ligne en cheminée sur parcelle 22.
• Dégagement manuel de plantation sur la ligne avec coupe rez-terre ou à hauteur adaptée à la taille des plants sur parcelle 8.

Avec un fort déficit hydrique en 2017, la forêt a beaucoup souffert des attaques de scolytes, cet insecte corticole ravageur de l'épicéa.

Remerciements à Benoit Lhomme, qui était notre représentant de l'ONF depuis mars 2011, et qui a pris de nouvelles fonctions de technicien commercial bois depuis février 2018. Nous avons apprécié sa gestion de notre forêt communale, son professionnalisme, son relationnel et sa disponibilité.
Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

12 mois en mairie...

Conseil municipal du 1er février

• Présentation des travaux forêt par Benoit Lhomme.
• Adhésion à l'Ad@t, agence départementale d'appui aux territoires.
• Transfert de la compétence PLUi à la CFD.

3 février

• Départ en retraite de Véronique Marcot, secrétaire de Mairie.

25 février

• Visite des Monts de Joux par le Conseil municipal.

Conseil municipal du 7 mars

• Vote des budgets bois et bâtiment locatif.
• Échange de terrains pour création de la rue de la Mairie.
• Adhésion au CNAS pour mise en place d'action sociale en faveur du personnel en l'occurrence la secrétaire de Mairie.
• Vote des subventions aux associations.

Conseil municipal du 12 avril

• Vote des taxes ménages sans augmentation.
• Votes du CA et du BP de la Commune.
• Décision pour investissement dans le mobilier de la Mairie.

23 avril et 7 mai

• Élections présidentielles.

Conseil municipal du 23 mai

• Vote prêt relais de 140 000 € en attente du FCTVA pour le projet Mairie/Préau.
• Nomination d'Isabelle Jeannin comme coordinatrice en vue du recensement INSEE.
• Accord de partenariat avec AXA pour une solution d'assurance complémentaire communale.

11 et 18 juin

• Élections législatives.

Conseil municipal du 4 juillet

• Accord de principe pour mise en place du RIFSEEP, nouveau régime indemnitaire pour la secrétaire de Mairie.
• Vote d'avenants pour travaux Mairie.
• Information sur le dépôt d'un registre de concertation dans le cadre de la phase d'études et de concertation du PLUi sur le territoire de la CFD.

Conseil municipal du 30 août

• Nouvelle convention de déneigement signée avec l'entreprise Loiget-Lonchampt pour 5 ans.
• Classement de la rue et de la place de la Mairie dans le domaine communal.
• Installation de 5 gabions pour les randonneurs et financement de 35 cartes jeunes par le CCAS.

30 août

• Réunion publique à la salle Foblant.

Conseil municipal du 25 octobre

• Bilan des ventes de bois 2017 et assiette des coupes pour 2018 par l'ONF.
• Approbation de la mise à jour des statuts de la CFD conséquemment à la loi NOTRE.
• Nomination de la secrétaire de Mairie comme stagiaire au poste d'adjoint administratif pour 1 an.
• Nomination de Joël Lonchampt comme agent recenseur dans le cadre du recensement INSEE 2018.
• Sollicitation de subvention pour la rénovation de l'espace loisirs des Clos.
• Subvention à Drugeon Sports.
• Information sur le transfert du PACS aux communes à compter du 1er novembre 2017.

Conseil municipal du 21 novembre

• Présentation des travaux forêt 2018 par l'ONF.
• Prêt relais de 100 000 € en attente des subventions dans le cadre des travaux Mairie.
• Nouveau contrat d'assurance de la Commune signé avec AXA.
• Autorisation d'ester en justice dans le cadre de l'appartement communal sis au 18, Grande Rue.
• Convention signée avec la CFD dans le cadre des itinéraires de liaisons douces pédestres et cyclables.

Conseil municipal du 8 décembre

• Subvention exceptionnelle à l'Amicale des Jeunes.
• Actualisation des tarifs de l'électricité pour la salle Foblant.
• Accord sur les changements des rythmes scolaires du SEVAD pour la rentrée 2018.

Travaux de la mairie

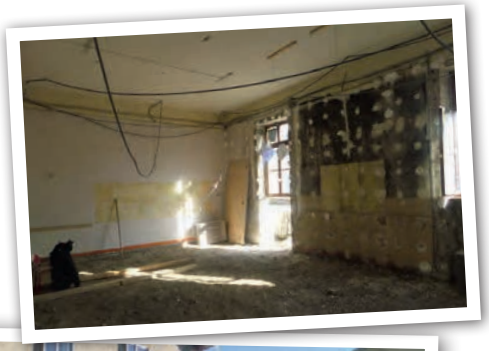

Début des travaux : décembre 2016
Maître d'œuvre : Cabinets d'architecture Sanchez d'Ornans et Lhommée de Gennes.
Mission diagnostic amiante, CSPS et contrôle technique : APAVE de Besançon
Montant total des honoraires : 82 547 € HT
Entreprises retenues et lots correspondants :
1 : VRD (ROGER MARTIN)
2 : DECONSTRUCTION . MACONNERIE (SNCB)
3 : CHARPENTE - COUVERTURE (PONTARLIER L)
4 : MENUISERIES EXTERIEURES (BURLA)
5 : SERRURERIE (OUDOT)
6 : MENUISERIE INTERIEURE (BURLA)
7 : DOUBLAGES - CLOISONS -PEINTURE (PERRIN)
8 : SOLS SOUPLES (EPPI ADMR)
9 : CHAPES - CARRELAGE-REVETEMENTS MURAUX (c2c)
10 : ISOLATION PAR EXTERIEUR (FACADES BISONTINES)
11 : ELECTRICITE - VENTILATION - CHAUFFAGE (GODIN)
12 : PLOMBERIE - SANITAIRE (GODIN)

Montant total des travaux : 628 187 € HT
Montant total du projet (y compris mobilier et aménagements divers) : 740 734 € HT
Financement :
- Subventions de la Région : 135 348 €
- Subventions du Conseil Général : 55 080 €
- Subventions de l'Etat (DETR) : 13 285 €
- Enveloppe parlementaire (Sénateur J.F. Longeot et Députée A. Genevard) : 16 500 €
- Certificat d'économie d'énergie : 1 300 €
- Prêts CDC 320 000 € sur 20 ans à 0 % et fonds propres 199 221 €

Urbanisme

Les règles d'urbanisme définissent les principes applicables à tous, afin de savoir ce qui est permis et ce qui est proscrit en matière d'utilisation des espaces, de possibilités d'aménagement ou de construction.
Ces règles doivent être appliquées de façon rigoureuse. Il appartient donc à chacun de bien se renseigner auprès de la mairie afin d'obtenir les autorisations nécessaires avant d'engager des travaux.

Quand demander un permis de construire ?
• construction nouvelle de + de 20 m².
• piscine de 10 m² à 100 m² dont la couverture fixe ou mobile est supérieure à 1,80 m de haut.
• restauration immobilière d'une construction.
• extension d'une construction existante avec création de surface supérieure à 40 m² dans les zones urbaines.
• extension d'une construction existante avec création de surface supérieure à 20 m² hors des zones urbaines.
• extension d'une construction existante avec création de surface comprise entre 20 et 40 m² si la surface après travaux est supérieure à 170 m².

Quand déposer une déclaration préalable ?
• construction nouvelle comprise entre 5 et 20 m² (abri de jardin, cabane, etc.).
• construction nouvelle inférieure à 20 m² en secteur protégé.
• mur égal ou supérieur à 2 m de haut.
• clôture en limite de propriété.
• piscine inférieure ou égale à 100 m², non couverte ou avec couverture inférieure à 1,80 m de haut.
• châssis ou serre d'une hauteur comprise entre 1,80 m et 4 m de haut sur une superficie inférieure à 2000 m².
• plate-forme agricole en secteur protégé.
• fosse agricole avec bassin compris entre 10 et 100 m².
• terrasse ou plate-forme de plain-pied en secteur protégé.
• travaux sur construction existante modifiant l'aspect extérieur (création d'une ouverture…).
• ravalement de façade avec changement du coloris.
• création d'un bardage extérieur.
• isolation par l'extérieur d'une construction.
• changement de porte ou de fenêtre comportant une modification de matériau, vitrage, couleur ou dimensions.
• travaux sur construction existante avec transformation de plus de 5 m² de surface close et couverte non comprise dans la surface de plancher initiale pour la création d'une nouvelle pièce.
• extension d'une construction existante avec création de surface comprise entre 5 et 40 m².
• changement de destination d'un bâtiment existant.

Que peut-on faire sans formalités ?
• petite construction de moins de 5 m².
• mur inférieur à 2 m de haut s'il ne constitue pas une clôture en limite de propriété.
• mur de soutènement.
• piscine inférieure à 10 m².
• châssis ou serre inférieur à 1,80 m de haut.
• plate-forme agricole.
• construction temporaire (moins de 3 mois).
• terrasse ou plate-forme de plain-pied.
• réparation ordinaire sur une construction existante.
• ravalement de façade strictement identique (même coloris, même matériau, même apparence).
• changement de porte ou de fenêtre strictement à l'identique (même matériau, vitrage, couleur, dimensions).

PERMIS DE CONSTRUIRE		
METIS pour VILLEMAGNE A.	*1 rue Combe Gremond (ZAE)*	Bâtiment artisanal
PARRAUD Rémi	*4 rue Saint-André*	Modification couleur fenêtres
PERROT Virginie	*8 rue des Auges*	Création 4 appartements
Houtaud Sécurité Incendie	*2 rue des Hauts du Drugeon (ZAE)*	Transfert à la SCI EM
JACQUEMET Jean-Luc	*1 rue de Monteny*	Construction garage
BOLE-RICHARD D.	*Lotissement Saint-André*	Construction maison d'habitation
SOUSA DO VALE	*1 rue Saint-André*	Panneaux solaire +couleur façade garage
BUISSON Damien	*7 Grande Rue*	Modification façades
SCI DU TERROIR	*3 rue Combe Gremond (ZAE)*	Bâtiment de Charpente-Menuiserie
SCI Athome Investissement	*22 rue des Hauts du Drugeon (ZAE)*	Bâtiment
PROMOTION MESNIER	*40 Grande Rue*	Création lotissement

DÉCLARATIONS PRÉALABLES		
POURCHET Jules	*20 rue sur la Côte*	Remplacement ancien bardage
BENETRUY Denis	*9 rue sur la Côte*	Création serre de jardin
BOSSON Jean-Louis	*36 Grande Rue*	Abri de jardin
SCI SUR LA CÔTE	*Rue Saint-André*	Division en vue de construction
DRUGEON SPORTS	*Route de Bulle à Bannans*	Construction garage
ANDRE Claude	*12bis rue sur la Côte*	Agrandissement balcon
SIRUGUE Gilles	*13 rue de Monteny*	Pose de panneaux solaires
ZACCHI Dominique	*50 Grande Rue*	Fermeture terrasse
MATHIS Jean-Pierre	*34 Grande Rue*	Véranda

L'employé communal

Pour le syndicat, l'année s'est écoulée avec d'importants investissements.

Il était temps de remplacer le tracteur et la saleuse qui ont rendu bien des services mais sur lequel nous risquions d'avoir des réparations importantes.
Pour un montant de 80 000 € TTC financé par un emprunt.

Voilà un an que vous voyez Sébastien, dit Boris, effectuer les différentes tâches que nécessite le travail d'employé communal. Travail qu'il effectue une semaine à DOMPIERRE et une semaine à BULLE.
Aujourd'hui, la fonction d'employé communal a considérablement évolué. Il est aisé de constater que Sébastien est l'homme polyvalent de nos communes.
En effet, il peut être maçon, peintre, jardinier, électricien, plombier, mecano, il débouche et entretient les égouts, il entretient la forêt, les bâtiments et avec la tondeuse, 5000 m² de pelouse.

D'autres améliorations sont prévues et remplissent l'organigramme de l'employé communal au service de la commune.

HORAIRE DE TRAVAIL
Du 1er avril au 31 octobre :
du lundi au jeudi de 7h30 à 12h et de 13h15 à 17h30
et le vendredi de 7h30 à 12h.

Du 1er novembre au 31 mars :
du lundi au jeudi de 7h30 à 12h0 et de 13h30 à 16h.

État civil

Naissances

12 mars : Timéo de Léa PRITZY et Gaétan BECKER, 10 rue sur la ville

12 mai : Eden de Marie NATALE et Elie GOMES, 3 rue sur la côte

14 mai : Andréa de Amélie NATALE et Vincent ROTA, 15 rue des auges

6 juillet : Félicien de Julia MAILLOT et Paul BIGNON, 19 rue des auges

13 octobre : Maud de Loreen PORTMANN et Sébastien PERRIN, 13 rue des Auges

Andréa

Eden

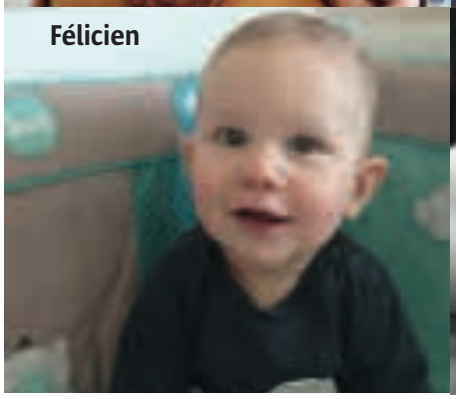
Félicien

Maud

Mariages

15 juillet :
Fanny MENETRIER
et Étienne HINFRAY

Décès

10 janvier : M. Patrick NICEY
à l'âge de 61 ans

13 janvier : M. Léon BRISCHOUX
à l'âge de 90 ans

10 mars : M. Claude DROGREY
à l'âge de 85 ans

25 novembre : Mme Odile DROGREY
à l'âge de 82 ans

25 novembre : Mme Jeannine BARCON
à l'âge de 82 ans

Inhumation au cimetière de Bulle
Mme Christelle GUIGNON décédée
le 18 juin à l'âge de 50 ans.

Fête des mères

Randonnée des fruitières 2017 à Boujailles

La 14e édition des fruitières organisée par Boujailles et Bulle a connu un succès éclatant, sous le soleil.

Ce sont plus de 120 bénévoles pour les 2 villages qui ont contribué à cette réussite. Au total, près de 2500 personnes se sont lancées sur les différents circuits à pied, à vélo ou à cheval. Des visiteurs en provenance de la région, du Jura, de Bourgogne, d'Alsace et de l'Ain ont pu effectuer une balade entre pâturages, étangs et forêts, ne présentant aucune difficultés et faisable en famille ou entre amis.

Des commentaires élogieux sur les réseaux sociaux :
« très bonne organisation, parcours bien balisé, très peu d'attente au self, repas copieux, ravitaillements au top… »

Cette édition a vu plusieurs innovations :
• l'apparition des bracelets de couleurs (vert pour les participants, bleu pour les enfants et orange pour les signaleurs, baliseurs et fruitières).
• 3 jours de plus qu'en 2016 pour l'inscription sur internet, ce qui a permis de passer de 700 à 1250 personnes préinscrites.

Quelques chiffres concernant la randonnée :
• Environ 2 500 randonneurs VTT, pédestre et équestre
• 2062 repas servis et 277 sandwichs
• Les dépenses s'élèvent à 16 784 €
• Les recettes s'élèvent à 30 521 €
• Le bénéfice est de 13 737 €
et il est réparti comme suit :
• Associations de Bulle : 5500 €
• Associations de Boujailles : 5 500 €
• Association La Sapaudia : 800 €
• La somme de 1937 € a été remise à la CFD. Cette somme est conservée en réserve et servira à aider financièrement une des futures randonnées qui pourrait subir des pertes financières, suite à une météo défavorable ou autre événement. En espérant que cet effort sera suivi par les autres communes organisatrices…

Un repas fût organisé le 25 novembre à la salle des fêtes de Bulle pour remercier les bénévoles des 2 communes qui ont donné de leur temps pour cet événement qui revient tous les 5 ans.

La Sapaudia Franche-Comté

SOLIDARITÉ
AMBITION
PARTAGE
ASSOCIATION
UNITÉ
DON
INTEGRATION
AUTHENTICITÉ

« Le DON des uns, transforme la VIE des autres »

L'ASSOCIATION

La Sapaudia est une association loi 1901, créée par assemblée constitutive du 18/11/2010 et déclarée en Préfecture le 25/11/2010.

LES ANTENNES RÉGIONALES SAPAUDIA

La Sapaudia, présidée par Sylvain GUILLAUME (médaillé olympique en Combiné Nordique 1992 et 1998) initialement cantonnée en Savoie, s'installe dans d'autres régions.

Après l'antenne Haute-Savoie, deux nouvelles antennes voient le jours en 2014 :

Dans les Pyrénées, initiée par Louis ARMARY, ancien joueur de rugby de renommée mondiale.

En Franche-Comté, c'est la maladie, puis le décès de la biathlète Manue CLARET (Championne du Monde à Ruhpolding, vainqueur du classement général de la Coupe du Monde en 1996 et Franc-Comtoise d'adoption), qui ont incité quelques proches et amis à poursuivre son engagement (avant d'être atteinte par la maladie Manue était fortement impliquée dans la Sapaudia).

L'antenne est présidée par David ROLET

(Pdte d'honneur : Florence BAVEREL, Championne Olympique de Biathlon à Turin 2006).

BUTS ET OBJECTIFS

La Sapaudia oeuvre dans deux directions :

- Favoriser l'accompagnement et l'insertion des personnes en situation de handicap.
- Sensibiliser au don de moelle osseuse pour lutter contre les maladies graves du système sanguin.

LES MISSIONS

- Accompagnement et insertion des personnes en situation de handicap.
- Participations à la logistique lors des manifestations de l'association (restauration, aide logistique, préparation des repas, mise en place des buffets, du matériel, rangements...).
- Intégration par le sport, que ce soit dans les longs raids en vélo (la Monoïkos, la 3B pyrénéenne, UN DÉFI POUR DES VIES en Franche-Comté) ou les épreuves de ski de fond (Transjurassienne, Marathon de Bessans, Étoile des Saisies, etc.).

LE DON DE MOELLE OSSEUSE

L'objectif de l'association est de promouvoir le don de moelle osseuse. Aujourd'hui, trop peu connu du grand public. La Sapaudia, en partenariat avec l'agence de la biomédecine, a un rôle d'information et de recrutement de « VEILLEURS DE VIE ».

Une Greffe de moelle osseuse pour qui ?

Les malades atteints de maladies du sang sévères : leucémies, aplasie médullaire, certaines anémies (anémie de Fanconi), certaines anomalies des globules rouges (drépanocytose, bétathalassémie...), lymphomes, myélomes, et d'autres...

La compatibilité DONNEUR-MALADE. Un malade a 1 chance sur 4 d'être compatible avec un frère ou une soeur, mais seulement 1 chance sur 1.000.000 (1 million) en dehors de la fratrie.

Devenir donneur - Être « VEILLEUR de VIE ». Actuellement, il n'y a que 268.000 (début 2017) donneurs inscrits sur le registre FRANCE GREFFE de MOELLE, géré par l'agence de BIOMEDECINE. C'est bien trop peu pour faire face aux besoins. L'Allemagne en compte 6 millions, la Pologne 1,8 millions, l'Italie 1,5 millions.

Qui peut donner ? Conditions : Être en parfaite santé, avoir plus de 18 ans et moins de 51 ans lors de l'inscription au registre, même si l'on peut donner jusqu'à 60 ans.

LES ACTIONS SAPAUDIA SONT POSSIBLES GRÂCE AUX :

- Bénévoles de l'association : regroupés autour de trois antennes régionales (HauteSavoie - Pyrénnées et Franche-Comté). L'association « mère » est basée à Albertville (Savoie).
- Partenaires : Institutionnels, économiques, associatifs... qui par leur investissement et leur générosité permettent la mise en oeuvre des différentes actions.

LES ACTIONS DE LA SAPAUDIA

Conférences : Des Sapaudiens bénévoles, donneurs, receveurs de Don de Moelle Osseuse, médecins, viennent témoigner et informer sur le Don.

La Sapaudia intervient dans des collèges, lycées, universités, mais aussi en entreprise (Collège de Frasne, Lycée PE Victor à Champagnole, Lycée Edgard Faure à Morteau, Lycée Saint-Jean à Besançon, salariés et administrateurs du Crédit Agricole, Musée des maisons

comtoises... par exemple) afin d'informer les jeunes, leurs enseignants et les salariés sur le Don de Moelle Osseuse. C'est l'occasion de nombreux échanges et de temps forts, chargés d'émotions.
Les Collectes de Sang : La Sapaudia est présente lors de certaines collectes de sang.
Sensibilisation et communication : La Sapaudia organise et/ou participe à des événements sportifs spécifiques destinés à sensibiliser le grand public . Transjurassienne, Sapaudia Monoïkos, Sapaudia BBB, Coupe du Monde Combiné Nordique, Coupe du Monde Biathlon, Tour du Jura, Championnats de France de Biathlon, différents Trail, rugby de l'espoir à Epenoy, 500 choristes à Pontarlier, pièces de théatre, événements culturels...

OBJECTIFS DES INTERVENTIONS
Informer : expliquer pourquoi le don, comment se fait le don, qui peut être donneur potentiel, quelles sont les démarches, quelles sont les contre-indications, à quoi sert le don de moelle osseuse, quelles sont les maladies soignées par greffe de moelle osseuse, quels sont les protocoles pour donner.
Démystifier : la moelle osseuse est trop souvent confondu avec la moelle épinière. (Moelle osseuse = système sanguin – Moelle épinière = système nerveux)
Répondre aux craintes des donneurs potentiels.
Recruter : recruter des « VEILLEURS DE VIE », inciter les participants à se pré-inscrire sur les fichiers de donneurs potentiels.

CONTACT :
Sapaudia Franche-Comté
sapaudiafc@gmail.com
SapaudiaFC
@lasapaudia

CCAS

En décembre, 12 bénévoles issus du CCAS ont distribué les traditionnels colis de Noël aux aînés du village.
La société des Produits Saugets de Maisons-du-Bois a confectionné 18 colis ainsi repartis :
6 pour des dames, 4 pour des hommes et 8 pour des couples, ce qui représente 26 personnes de plus de 75 ans.

Nous avons eu le plaisir de rendre visite à Henriette Bouther, notre doyenne, qui était chez sa fille à Pontarlier. Elle est en forme et salue tous les Bullards. Elle fêtera ses 95 ans cette année.

C'est un moment important pour les membres du CCAS car ces visites nous permettent de prendre des nouvelles de chacun d'entre vous.

5 gabions ont été positionnés en 2017 le long des parcours de marche des anciens du village grâce à l'investissement du CCAS.

Le bureau du CCAS quasiment au complet.

À l'école maternelle intercommunale en 2016/17

Une notion abstraite et difficile à appréhender en maternelle nous a servi de fil conducteur : le temps qui passe. Pour jalonner cette année, nous nous sommes appuyés sur l'observation de la nature environnante au fil des saisons.

À partir du spectacle « Pépin dans le jardin », Danièle Grillon et Colette Maire ont fait découvrir aux quatre classes les fruits et légumes récoltés en automne au jardin de la Rivière.

Afin d'observer les oiseaux présents l'hiver, nous avons fabriqué des mangeoires. Malheureusement, cette année n'était pas propice et nous avons observé peu d'oiseaux à la mangeoire par rapport aux nombreuses espèces qui étaient au rendez-vous en 2010-2011 lors d'un projet sur la biodiversité.

Les journées raccourcies l'hiver ont fait l'objet d'un travail sur la nuit avec entre autres l'utilisation de la lampe de poche, la découverte d'une œuvre de Van Gogh : « Nuit étoilée ».

La fête de Noël, la fête des rois ainsi que les goûters d'anniversaires de chaque mois participent à la construction des repères temporels. Ainsi, chaque enfant s'est habillé en fonction de sa saison de naissance pour une photo offerte aux parents.

Les 3 classes de MS et GS ont présenté un spectacle en janvier sur le thème du temps suite aux interventions de Léa Gillet, professeur à Musicart's, financées par la CFD.

Une animation en février pour chaque classe à la médiathèque de Frasne a mis en évidence différentes échelles du temps qui passe à partir d'un album : attente, moments d'une journée, semaine, saisons, générations.

En mai, les MS et GS ont pu assister à un spectacle d'ombres en partenariat avec la médiathèque.

En mars, l'Association de Parents d'Élèves a financé la mise à disposition de jeux par Luditoyz sur une journée avec la participation de nombreux parents.

Au printemps, marqué par le bourgeonnement des érables de la cour et le retour des hirondelles, un couple de mésanges bleues a construit un nid dans l'un des nichoirs. Ainsi, les élèves ont pu observer les allées et venues des parents pour nourrir leurs petits. Lors des récréations, ceux qui le

souhaitaient partaient, munis de boîtes loupes, à la recherche d'insectes malheureusement rares en comparaison du nombre d'insectes trouvés en 2011.

Enfin, pour concrétiser la notion de temps passé très éloigné du vécu des élèves, les 4 classes ont visité le château de Joux sous la houlette d'une princesse.

Le samedi 24 juin, notre travail de l'année a fait l'objet d'une exposition présentée sous forme d'espaces dédiés aux 4 saisons.

À la découverte des tourbières !

Les élèves de CM1-CM2 de l'école intercommunale bénéficient en ce début d'année scolaire du programme *Life Tourbières du Jura,* mis en place par la CFD, qui permet aux classes de recevoir des interventions d'une ou plusieurs demi-journées.

Ces animations permettent de découvrir l'écosystème de la tourbière, de mieux connaître la faune et la flore et d'apprendre à protéger ces espaces sensibles.

Emmanuel Redoutey fait partager aux enfants ses connaissances, sa passion pour la nature et les élèves n'en perdent pas une miette.

D'autres classes découvriront les tourbières durant cette année. En attendant les élèves n'ont qu'une envie : retourner aux tourbières de Frasne avec leurs parents pour partager ce qu'ils ont appris.

L'Association des Parents d'Élèves - APE

L'Association des Parents d'Elèves intercommunale de la Vallée du Drugeon a pour principal objectif d'organiser des manifestations afin de participer financièrement aux différents projets d'écoles et ainsi soulager les familles déjà très sollicitées par ailleurs :
- Classe de mer pour les élèves de CM2
- Voyages et sorties scolaires de fin d'année
- Dons aux écoles maternelle et primaire
(ex : matériel pédagogique, appareils photos,...)
- Financement de spectacles, d'activités ludiques, etc.

Le bureau est constitué d'une vingtaine de membres dont :
Président : Pierrick GARNIER
Vice-Présidente : Mélanie AUBRY
Trésorière : Aurélie SCHELL
Secrétaire : Stéphanie Deroze

Rendez-vous le 30 juin pour la kermesse de fin d'année, pour nous apporter votre soutien.
N'hésitez pas à rejoindre l'association et venir partager vos idées !

Le bureau

CONTACT :
Association des parents d'élèves
06 71 01 63 67
apedrugeon25@orange.fr
Association des parents d'élèves Vallée du Drugeon

Compétences

Les compétences de la CFD sont multiples et les actions nombreuses. Nous retraçons ci-après les grandes lignes des missions 2017 et des perspectives 2018.
L'information sur leur évolution est régulièrement donnée en cours d'année par « le CFD Infos » et les compte-rendus des séances sont consultables sur le site internet : **www.frasnedrugeon-cfd.fr**

Vous pouvez également vous abonner à la newsletter mensuelle : **www.frasnedrugeon-cfd.fr/newsletters/inscription/**

Communauté de communes du plateau de Frasne et du Val du Drugeon
3 rue de la Gare, 25560 FRASNE
Téléphone : 03 81 49 88 84 - Fax : 03 81 49 82 06
www.frasnedrugeon-cfd.fr - secretariat@frasnedrugeon-cfd.fr

Compétence « ÉCONOMIE/AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE »

1. ZAE INTERCOMMUNALE DE BULLE

L'année 2017 a vu entrer en activité les 6 premières entreprises sur la ZAE : SARL Lefèvre, EG Agencement, SAS Rusthul Bétons, SARL Haut-Doubs Sécurité, DiscoPower et Électricité Guyon Villemagne.
7 autres lots de la ZAE sont vendus ou réservés, dont 2 ont obtenu leur permis de construire et débutent les travaux (Créa Bois et Ogelec) et 4 sont en cours d'élaboration des plans de permis de construire.

La CFD enregistre de plus en plus de demandes et 4 autres lots sont actuellement en cours de discussion en vue d'une réservation.
Pour en savoir plus sur les tarifs et les conditions de vente des lots, n'hésitez pas à contacter la CFD.

2. TRÈS HAUT-DÉBIT

La 1re phase de déploiement de la fibre optique sur la CFD s'est achevée en 2017 avec 5 communes entièrement desservies (Boujailles, Courvières, Dompierre-les-Tilleuls, Frasne et Vaux-et-Chantegrue), soit 65 % des habitants et des entreprises du territoire (dont celles de la ZAE intercommunale de Bulle) qui sont à ce jour raccordables.
Pour les 5 autres communes (Bannans, Bonnevaux, Bouverans, Bulle et La Rivière-Drugeon), une intervention a permis d'améliorer très notablement l'accès à l'internet par le réseau cuivre, dans l'attente de la 2e phase de déploiement de la fibre prévu pour 2021.
Pour tester votre éligibilité et pour tout renseignement, rendez-vous sur http://www.doubs-thd.fr
Pour toute souscription d'offre Très Haut-Débit, pas moins de 8 fournisseurs d'accès internet grand public et 11 opérateurs spécialisés dans les offres entreprises sont à votre service.

3. PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Suite à sa prescription le 28 février 2017, la CFD s'est engagée dans un PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) qui va occuper les élus et les habitants pour les 4 prochaines années. Le planning prévoit déjà une restitution du diagnostic au printemps 2018.
Ce document d'urbanisme va remplacer le PLU communal de Frasne et les cartes communales (8 communes) lorsqu'il sera approuvé, et donnera un cadre réglementaire local à la commune restée en RNU (Règlement National d'Urbanisme).
La population et les acteurs locaux seront invités à participer lors d'ateliers ou dans le cadre de la concertation à ce projet co-construit avec les communes (notamment lors de réunions publiques).

Pour suivre l'avancement de l'élaboration du PLUi, n'hésitez pas à consulter le site internet de la CFD www.frasnedrugeon-cfd.fr (rubrique Aménagement du territoire) ou à vous rendre aux heures d'ouverture au public en mairie et à la CFD afin de consulter le dossier de concertation mis à disposition du public et de consigner dans le registre vos éventuelles remarques et observations sur la vie de la commune et de la communauté de communes.

COMPÉTENCE « SPORTS - JEUNESSE - SOLIDARITÉ »

1. ANIMATIONS JEUNESSE

Résidence d'artistes « Smile Junior »

Ils l'ont rêvé, ils l'ont fait ! 17 élèves volontaires ont participé du 24 au 29 septembre à une résidence de création théâtrale autour de l'univers Manga. Accompagnés par Myriam Pellicane et Sébastien Finck de la Cie Izidoria (déjà reçue pour des spectacles), les élèves se sont impliqués dans la création d'une représentation alliant les arts du théâtre, le kung fu, le sabre, le cosplay, la musique électronique, le chant,... pour un final joué le vendredi 29 septembre devant un public curieux, amusé, scotché !
Une initiative qui sera reconduite, sur un autre thème. Un partenariat CFD – collège qui ne cesse de phosphorer, au service d'initiatives innovantes auprès des collégiens.

Club manga avec le collège

Suite à cette résidence d'artistes et de l'univers Manga, Blandine Staszak anime en lien avec Mme Pierre, la documentaliste du collège, un club manga les mardis de 12h30 à 13h30. Arts japonais, lecture de mangas et participation au prix national Mangawa.

Point Information Jeunesse (PIJ)

En 2016, la médiathèque intercommunale a obtenu la labellisation de la Direction Jeunesse et Sports pour la mise en place d'un PIJ à Frasne en lien avec le Centre Régional de l'Information pour la Jeunesse de Franche-Comté (CRIJ).

Des jeunes sont ainsi reçus en entretien à la demande. Orientation, aide à la recherche de stages, accompagnement de démarches,...

Par ailleurs, la Carte Avantages Jeunes y est délivrée depuis l'année dernière et permet ainsi de faire découvrir les nombreuses ressources documentaires à cette occasion.

Séances jeux ados

Proposées aux jeunes de 8-14 ans un vendredi après-midi à chaque vacances scolaires. Une dizaine de jeunes fidèles y participent, et de nouvelles recrues sont attendues.

Rencontr'ados

18 jeunes ont participé au mois d'avril à cette manifestation organisée par le département avec les animateurs territoriaux, à la Saline royale d'Arc-et-Senans. Ils ont pu pratiquer de nombreuses activités telles que la visite de l'expo Hergé, du baby-foot géant, du kin ball, une sensibilisation aux risques auditifs,... Une journée riche en découverte et rencontres, dans la bonne humeur.

2 . SOLIDARITÉ

Organisation de l'évènement national « la Semaine Bleue »

Thématique 2017 « À tout âge : faire société », 15 animations ont été programmées du 2 au 6 octobre dernier.

Des nouveautés (Yoga, Qi Kong, peinture...) qui ont rencontré un vif succès, mais aussi des classiques comme la Marche Bleue qui réunit toujours autant de participants.

Au total, près de 160 inscriptions sur la semaine pour environ 85 participants.

On notera cette année 2 temps forts : la soirée cinéma à Bulle avec le film « Retour au pays natal » d'Alain Baptizet qui a reçu un bel enthousiasme de la part du public et bien entendu le spectacle de clôture « Histoire(s) de famille(s) » à Bonnevaux qui a littéralement séduit les spectateurs conquis par le duo d'acteurs qui manie les registres de l'émotion et de l'humour avec brio.

Des ateliers informatiques pour les personnes retraitées et seniors

Ces ateliers sont à nouveau programmés à la médiathèque cette année, animés par Jean Goisset, bénévole, par le biais d'une convention de partenariat avec l'Association Familles Rurales et d'une adhésion de 19€/ an à l'AFR. Planning disponible à la médiathèque.

Projet de Maison de santé

Les professionnels du territoire se sont engagés dans la rédaction d'un projet de santé, condition pour voir émerger une Maison de santé sur le territoire. Les élus travaillent quant à eux sur le volet « immobilier » et subventions du projet. Un appel est lancé par les professionnels de santé pour que d'autres les rejoignent, notamment un médecin généraliste.

Les élus sont allés visiter le 6 décembre les maisons de santé de Levier et d'Amancey afin de s'inspirer des expériences aux environs.

Relais Petite Enfance

Grâce à la convention conclue avec le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Pontarlier, la CFD bénéficie de permanences et d'animations du Relais Petite Enfance de Pontarlier. Deux lundis après-midi par mois, une conseillère tient une permanence dans les locaux de la médiathèque (zone d'attente dans le hall de la CFD) pour renseigner parents employeurs et assistantes maternelles (entretiens individuels).

Le Relais tient notamment à jour des listes actualisées des assistantes maternelles disponibles par commune, n'hésitez pas à le contacter pour toute recherche d'un mode de garde (03 81 46 94 49 + formulaire en ligne pour les demandes de listes actualisées : http://www.ville-pontarlier.fr/vie_quotidienne_et_demarches/actions_sociale/petite_enfance.php

Les ateliers nounous 1 fois par mois à la médiathèque et des ateliers d'éveil pour les tout petits dans les locaux du périscolaire de l'école de La Rivière-Drugeon viennent compléter cette action au service de la petite enfance.

À noter : les 2es journées de la Petite Enfance seront organisées les 28 et 29 septembre 2018 à l'Espace Pourny de Pontarlier.

3. ÉDUCATEUR SPORTIF TERRITORIAL

David Reymond est intervenu dans les écoles de la CFD pour de l'éducation sportive en orientation et marche nordique sportive. Il assure les 4 mois de ski dans les écoles de la CFD, 12 classes sont concernées (opération financée en partie par le Département du Doubs).

Au printemps 2018, et grâce à une formation financée par la CFD et que David Reymond a réussi, de nouvelles activités seront proposées dans les écoles, notamment l'initiation au tir à l'arc. David Reymond est aussi en charge de l'organisation de la Randonnée des Fruitières à Comté, du Trail de la Vallée du Drugeon et de l'entretien des sentiers de randonnée de la CFD. Il intervient également au Ski Club Frasne Drugeon.

4. SKI NORDIQUE

Du côté des sites nordiques aménagés

• à Frasne : L'espace ludique sera mis en place durant toutes les périodes de vacances scolaires.

• Vaux-et-Chantegrue - Combe au Prince : les pistes nordiques et raquettes accueillent les pratiquants. Les parkings ont été agrandis et la route pour monter au site a été jalonnée. Ce domaine est géré en collaboration avec le Syndicat de Gestion du Domaine de la Haute-Joux qui regroupe les domaines de La Bourre - Mignovillard et Cerniébaud.

Retrouvez les informations, la carte des pistes et l'info neige sur : www.frasnedrugeon-cfd.fr/la-decouverte-du-territoire-activites-et-animations/ski-randonnee-orientation

Partenariat avec le Ski Club Frasne Drugeon

Partenaire sportif du territoire, le Ski Club bénéficie d'aides de la CFD pour la partie école de ski (prise en charge des redevances des jeunes) et pour la partie « projet de développement ».

Compétence « CULTURE »

1. LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE DE LA VALLÉE DU DRUGEON

La médiathèque compte aujourd'hui environ 1100 lecteurs provenant de toutes les communes du territoire. Le réseau compte 5 bibliothèques et une quinzaine de bénévoles. La médiathèque Frasne-Drugeon est ouverte 16h/semaine et les bibliothèques du réseau ouvrent toutes 1h30 chaque semaine.

Cette fréquentation, qui croît chaque année, montre bien le dynamisme de cette grande équipe de réseau qui propose chaque année une programmation riche et variée : ainsi, les histoires pour petites oreilles, accueils de classes, rendez-vous lecture, ateliers d'éveil sont toujours proposés mais s'ajoutent dorénavant cette année de nouvelles animations :

Atelier Baby music animé par Musicart's

À destination des 6 mois à 3 ans : un succès fou et une première séance qui a beaucoup plu, des vocations musiciennes à suivre...

Participation au Festival Littéraire itinérant « Les petites fugues »

Organisé par le Centre Régional du Livre. La médiathèque a accueilli l'auteur Guillaume Guéraud le 14 novembre pour présenter son dernier polar « Shots » et sa vie d'écrivain, particulièrement pour la jeunesse. Une première participation qui a donc compté 16 personnes, ravies de cette rencontre, humaine avant tout.

Mini-stage Kamishibaï

Un atelier créatif autour du Kamishibaï (théâtre d'histoires d'origine japonaise) a été proposé aux enfants de 5 à 11 ans, leur permettant de créer une histoire, illustrer leurs planches et présenter aux parents ce travail réalisé sur 3 séances de 2h. De jolis moments de partage et une restitution appréciée du public.

De la pratique philo pour tous

Initiés auprès des ados au printemps dernier, la médiathèque accueille désormais Laurence Bouchet et sa «philomobile» pour des séances avec les enfants de 4 à 12 ans, et les rendez-vous philo pour adultes sur certains rendez-vous lecture des vendredis soirs. Découverte de la pratique philosophique à travers des échanges, des idées, des débats permettant d'être plus à l'aise avec la prise de parole et ses idées.

2. L'ORGANISATION DE SPECTACLES

• Le soutien de la CFD à l'association culturelle de l'Eau Vive pour l'organisation du Festival de l'Eau Vive en juillet (1700 participants), la soirée cabaret en hiver et le spectacle jeune public à l'automne.

• Les montreurs d'ombre pendant les vacances de printemps, à destination des enfants, suivi d'un atelier de confection de silhouettes articulées et d'une découverte de l'envers du décor du théâtre d'ombres.

• Conte « Couleurs Martinique » par Valer Egouy le 28 juin à Boujailles.

• Histoires de familles par la Cie « Pièces et main d'œuvre » le vendredi 6 octobre à Bonnevaux. (dans le cadre de la Semaine Bleue).

• Spectacle de décembre de la Médiathèque : Tchouk Blang par la Cie « AnOrme » le mercredi 13 décembre à 16h à La Rivière-Drugeon.

3. LE SOUTIEN DE LA CFD À L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE MUSICART'S

Musicart's est un partenaire important du territoire en matière culturelle avec environ 170 élèves : chaque année la CFD octroie un soutien financier de 36 000 € pour financer l'enseignement musical et de la danse ainsi que des interventions de musique en milieu scolaire, assurées par Léa Gilet.

L'association a connu quelques changements importants en 2016. La Communauté de communes veille à être aux côtés de cette école structurante au plan départemental et ce, de manière à pérenniser l'offre d'enseignement artistique sur notre territoire.

À noter en 2018 : Fête de la musique autour du 21 juin à Bannans ; Gala de l'école de musique 16 juin à Frasne.

Compétence « Animations – Tourisme »

1. OUVERTURE AU PUBLIC DES SITES NATURELS

La CFD s'occupe de l'entretien et de l'animation des sites naturels ouverts au public, notamment la Réserve Naturelle Régionale des Tourbières de Frasne-Bouverans qui accueille en moyenne 15 000 visiteurs par an, dont des publics porteurs de handicap. En été, un accueil est mis en place au chalet des tourbières, celui-ci est équipé également de sanitaires, point d'eau potable, tables et bancs ainsi que d'un défibrillateur. Il est à la disposition du public d'avril à début novembre, il est demandé à chacun de respecter les équipements dans l'intérêt de tous !

Les sentiers Drugeon et Dragon à La Rivière-Drugeon et Sentier du Berger avec l'espace Orientation à Vaux-et-

Chantegrue connaissent un succès grandissant (parcours téléchargeables sur http://www.frasnedrugeon-cfd.fr/la-decouverte-du-territoire-activites-et-animations/ski-randonnee-orientation/espace-orientation-de-la-combe-au-prince/).

En 2017, la fibule de La Rivière-Drugeon a été rénovée grâce au savoir-faire et à l'implication bénévole de messieurs Dichamp et Grillon notamment. La vigilance citoyenne de chacun est de mise pour que cette création artistique originale soit respectée.

Le site Espace Naturel Sensible du Lac de Bouverans a été ouvert au public fin 2016. Après une année de fonctionnement, la satisfaction du public semble atteinte. L'on compte près de 10 000 visiteurs sur ce site des rives du lac, qui ont pu également cette année bénéficier d'animations (contes, visites animées par E.Redoutey ou le CPIE du Haut-Doubs, yoga, balade philosophique...).
Même si le site est globalement très bien respecté, on déplore des incivilités persistantes, notamment concernant la circulation des véhicules à moteur dans les prairies des agriculteurs, le stationnement sauvage et le dépôt de déchets.

Programme de sensibilisation des scolaires de la CFD à la préservation des tourbières

Grâce à un programme co-financé par le LIFE tourbières du Jura, la Région Bourgogne Franche-Comté et par la CFD, 14 classes du territoire bénéficient d'interventions du CPIE et d'Emmanuel Redoutey pour la découverte des richesses des tourbières. Une restitution des travaux des élèves sera organisée en juin 2018.

Mots des élèves après leur visite :

« Maintenant on a appris qu'il faut protéger les tourbières, ils ont mis des pontons pour ne pas écraser les plantes » - Théo

« Une tourbière c'est joli. C'est un endroit protégé. Allez-y, j'avais des étoiles dans les yeux. » - Noane

2. SENTIERS DE RANDONNÉE ET ITINÉRAIRES DE LIAISONS DOUCES

En 2017, la Communauté de Communes a inscrit ses sentiers de randonnée au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).
Ce document permet de protéger le patrimoine que constituent les chemins ruraux et d'assurer la pérennité et la qualité des itinéraires de randonnées.

Six sentiers ont été inscrits :
- Le sentier de découverte des Tourbières de Frasne
- Le sentier de Cessay sur la commune de Frasne
- Le sentier du berger des vaches de Vaux-et-Chantegrue
- Le sentier de découverte des rives du Lac de Bouverans
- Le sentier du village de Bonnevaux
- Le sentier de la Croix de la Bèche sur les communes de Bouverans et La Rivière.

Parmi ces 6 sentiers, les deux derniers ont bénéficié d'une nouvelle signalétique directionnelle et de panneaux d'interprétation.

Vous pouvez d'ores et déjà retrouver ces sentiers sur le site internet de la CFD :
http://www.frasnedrugeon-cfd.fr/la-decouverte-du-territoire-activites-et-animations/ski-randonnee-orientation/randonnee-pedestre/

En 2018, des topoguides de chaque sentier seront probablement créés pour compléter la communication déjà existante.

La Communauté de Communes travaille également sur un projet de liaisons douces partagées, permettant de relier les différents sites touristiques entre eux, à pied et à vélo, par l'utilisation de chemins et de routes peu empruntés par les véhicules à moteur. Ces itinéraires seront identifiés grâce à une signalétique spécifique à partir de 2018.
Retrouvez sur le site internet de la CFD la cartographie détaillée de ces liaisons douces.

3. LE POINT INFO TOURISME

Situé 3 rue de la Gare à Frasne, il est ouvert 16 heures par semaine et compte désormais un écran dynamique, permettant de consulter les animations et informations pratiques qui défilent 24h/24. Vous y trouvez toute l'information touristique du secteur ainsi que des cartes de sites à visiter, les pistes de ski et l'info neige, les sentiers de randonnées pédestres et de VTT. La CFD travaille en partenariat avec l'Office de tourisme de Pontarlier pour la promotion des hébergements et des activités. Par ailleurs, le Point I assure les inscriptions pour une bonne partie des animations proposées sur la période estivale.

4. NOUVELLE CARTE TOURISTIQUE ÉDITION 2017

Disponible dans les mairies et au Point Info tourisme, mais aussi au chalet des tourbières, la nouvelle carte touristique du territoire a été financée grâce aux encarts de publicité des entreprises du secteur, qu'elles en soient remerciées.
Elle existe en format plié ou en format « sous-main ».
Vous y trouverez non seulement matière à visite et à découverte de notre territoire mais aussi un plan de la commune de Frasne avec les services, toujours utile.

ANIMATIONS - MANIFESTATIONS

1. LA RANDONNÉE DES FRUITIÈRES À COMTÉ

Toujours un grand succès pour cette manifestation familiale et conviviale qui rassemble 2 000 participants chaque année. Un succès rendu possible par l'investissement des producteurs de Comté du territoire et par celui des bénévoles des associations des villages.
A noter, le formidable investissement des bénévoles de Boujailles et de Bulle pour une édition ensoleillée, et sous le signe de la solidarité puisqu'une partie des bénéfices a été reversée à la Saupaudia (association pour le don de moelle osseuse).

En 2018, le 13 mai à La Rivière-Drugeon, de nouvelles améliorations sont prévues pour que tous les participants soient accueillis dans les meilleures conditions possibles. Les inscriptions à l'avance restent privilégiées et le port du bracelet obligatoire. Les associations de La Rivière-Drugeon et de Vaux-et-Chantegrue sont d'ores et déjà à pied d'œuvre ainsi que les traceurs pour les parcours.

2. SAISON ESTIVALE

Cette saison 2017 a été marquée par un printemps et un été très ensoleillés, favorisant une très bonne fréquentation des sites et une participation importante à de nombreuses animations, notamment sur de nouvelles formules telles que : Yoga dans la nature, découverte des abeilles, balade philosophique,...
Ces nouveaux partenariats avec des acteurs locaux permettent de renouveler cet agenda et de répondre à différentes thématiques, différents publics, permettant de faire découvrir le territoire d'une manière plus insolite.

Les visites guidées dans les tourbières, proposées sous 4 formules chaque semaine, ont vu leur participation baisser, ceci peut s'expliquer par une connaissance plus approfondie sur ce sujet par les habitants locaux, et un attrait des touristes pour une visite en autonomie, ce que l'ensemble des sites permettent tout de même.
Cependant, les relevés éco-compteurs montrent une fréquentation en hausse, sur le site naturel du Lac de Bouverans, et aux tourbières.

ASSAINISSEMENT INTERCOMMUNAL

Facturation

Le coût de l'assainissement passera à 0,89 €/m³ et 25 € de part fixe l'année prochaine.
Les tarifs de l'assainissement sont, depuis 2014, constitués de 2 factures dissociées :

- la collecte (compétence communale) : 1 part fixe (à l'abonnement) et 1 part variable (au m³) déterminées toutes deux par votre commune.
- le transport / traitement (compétence intercommunale) : 1 part fixe (25 €/logement) et 1 part variable (0,89 €/m³) déterminées toutes deux par la collectivité CFD.

La station de traitement des eaux usées de la vallée du Drugeon a traité 521 431 m³ d'eaux usées en 2016 (408 000 m³ d'eaux usées en 2015), avec un rendement moyen de dépollution de plus de 95 %.

Des travaux de réhabilitation sur les réseaux de transport d'assainissement ont été réalisés :

- Frasne : des travaux de création d'un réseau séparatif pour les eaux usées a démarré en 2015 et s'est achevé fin 2017. L'actuel réseau unitaire est destiné à ne collecter que des eaux pluviales et les particuliers auront 2 ans (début 2019) pour raccorder leurs eaux usées au nouveau réseau d'eau usée.
- La Rivière-Drugeon : des travaux de création d'un réseau séparatif pour les eaux usées ont été achevés Faubourg d'Arlin. Ainsi, l'intégralité du village est désormais en réseaux séparatifs (eaux pluviales / eaux usées).

Des vérifications de branchements sont réalisées régulièrement sur le territoire de la Communauté de communes, notamment lors de vente d'habitations. Ces vérifications sont primordiales pour s'assurer du bon acheminement des eaux usées vers la station d'épuration et éviter ainsi les pollutions du milieu naturel. C'est également l'occasion d'apporter une aide technique sur l'assainissement aux particuliers notamment pour l'accompagnement à la mise aux normes de leurs réseaux privés.

Depuis le début du mois de décembre 2016, les contrôles de raccordements seront réalisés aléatoirement dans les communes et auront pour objectif de couvrir l'ensemble du territoire pour attester de la conformité des raccordements de chaque habitation. Pour tout renseignement, contacter la Communauté de communes.

Retrouvez ces documents et informations sur le site internet de la CFD : www.frasnedrugeon-cfd.fr/lenvironnement-et-le-developpement-durable/assainissement/

La cellule technique Assainissement est composée de trois techniciens : Manoël COLLE, Sylvain PEREIRA et Arnaud MUSY.

ATTENTION À L'UTILISATION DES RÉSEAUX :

Pour limiter les coûts d'intervention et de dépollution, chacun est invité à un comportement responsable : les lingettes, serviettes périodiques, plastiques, huiles, ne doivent en aucun cas être jetés dans les réseaux.

Le festival de l'eau vive et sa 13e édition, un excellent cru !

Pour cette édition 2017, placée sous le signe de la légèreté et de la bonne humeur, neuf spectacles ont été proposés aux 1800 spectateurs accueillis sur les 4 jours de festival. Une fréquentation régulière qui démontre une fidélité du public.

Les neuf spectacles retenus par les membres de l'association sont des « coups de cœur » découverts ici ou là : au théâtre de Besançon, à Chalons dans la rue, au festival d'Avignon, en Suisse ou dans des lieux plus près de notre territoire.

Le beau temps a permis une grande convivialité sur le site de Bannans : restauration sur place dans la cour, échanges après les spectacles entre les spectateurs, les comédiens et les organisateurs. Les retours sont extrêmement positifs quant à la qualité et les thèmes proposés au niveau des spectacles. On pouvait entendre au détour de conversations *« Oh, tu n'es pas venu hier soir, tu as raté quelque chose ! »* ou *« Il paraît que le spectacle était bien »*. Ces moments de partage nous invitent, nous les 30 bénévoles de l'association, à continuer à œuvrer pour les divers rendez-vous de l'année.

L'équipe de l'ACI de l'eau vive garde comme objectifs :
* de proposer des tarifs raisonnables et raisonnés pour permettre à chacun de participer au festival. Un rendez-vous qui devient incontournable au début de l'été.
* de privilégier l'accueil du public lors des spectacles mais aussi entre les spectacles en proposant des lieux de vie et d'échanges.

Pour l'année 2018, des améliorations seront apportées :
* le projet de poser un chapiteau sur le site de Bannans pour le festival prend forme. Il permettra d'accueillir les spectateurs, en cas de repli, dans de bonnes conditions et d'apporter un esprit festif. (Nous aurons besoin de « bras » pour le montage et le démontage du chapiteau, ainsi si vous souhaitez nous aider, vous êtes les bienvenus. Il suffit de nous le signaler).
* l'amélioration du tri et de la diminution des déchets est en réflexion.

Au cours de l'année 2017, l'ACI de l'eau vive a proposé également une soirée cabaret en mars à Vaux-et-Chantegrue avec le groupe « les enchanteureux ». Un savoureux mélange de magie et de chansons françaises. Un spectacle familial plein d'humour et d'émotion.

Au cours du mois de novembre, à Courvières, nous avons accueilli 180 spectateurs sur deux séances comme il est de coutume désormais. Le matin, le spectacle Jeune Public est réservé aux plus petits (certains n'avaient pas deux ans) et l'après-midi destiné aux plus grands. Autour du conte et de la musique suédoise, ce spectacle a fait le bonheur des petits comme celui des parents.

En 2018, le 24 mars à Frasne, nous avons accueilli « les mines de rien » avec des chansons françaises pour un nouveau spectacle « Estelle et ses amours ». En première partie deux jeunes talents de la région se produisaient en nous proposant du chant et de la danse contemporaine.

Le festival aura lieu du 11 au 15 juillet 2018.
Si vous souhaitez rejoindre l'association, il suffit de nous appeler.

Pascale André, Présidente

CONTACT :
Festival de l'Eau Vive
Mme Pascale André : 03 81 49 85 93

ADMR de Frasne

L'État et les Collectivités Territoriales souhaitent que toutes personnes puissent rester le plus longtemps possible à domicile, dans leur village, à BULLE comme dans les 9 autres villages du secteur de l'ADMR de Frasne. L'ADMR a toujours accompagné les demandes de la société, afin d'imaginer et de professionnaliser des services à domicile pour tous ceux qui veulent vivre chez eux dans de bonnes conditions et le plus longtemps possible. De la naissance à la fin de vie, du malade au bien portant, l'ADMR propose à tous un service sur mesure.

- Le maintien à domicile des personnes âgées (aide au lever, à la toilette, aux repas, entretien du cadre de vie...)

- Aide aux familles

- Tâches ménagères (repassage, etc.)

- Aide aux personnes handicapées (accompagnement dans les gestes du quotidien...)

- Garde d'enfants à domicile (sous condition d'horaires et de personnel pouvant intervenir dans ce cadre très spécifique de garde d'enfants)

- Portage de repas : des repas équilibrés et selon les besoins (menu normal, sans sel, pour personnes diabétiques, plats moulinés ou mixés) sont livrés à votre domicile, selon vos besoins et vos envies.

- Port'âge : Les bénévoles des bibliothèques ont mis en place une distribution de prêts de livres, de CD, de DVD en collaboration avec la Médiathèque de Frasne. Nos aides à domicile se chargent d'apporter et de ramener ces livres...

- Téléassistance FILIEN : Georges CUCHE est bénévole dans notre association et s'occupe de ce service avec compétence et efficacité. Il procède à l'installation du matériel adapté aux besoins de personnes isolées ou fragilisées qui sont ainsi reliées à un professionnel, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. D'autres possibilités sont proposées : chemin lumineux, GPS, domotique...

- Ateliers des savoirs : Odile LONCHAMPT s'occupe de ce club qui se réunit 2 fois par semaine, dans une salle mise à disposition gratuitement par la Mairie de BULLE. Des bénévoles mettent leurs idées, leurs savoir-faire au service de l'ADMR pour agrémenter les tables lors de l'après-midi récréatif qui réunit personnes aidées, salariées et bénévoles. Ces personnes confectionnent également des décorations qui sont vendues pendant le marché de Noël de Frasne. Les bénéfices sont versés à l'ADMR Frasne.

Lundi 18 décembre 2017, les bénévoles de l'ADMR Frasne accueillait les Aides à Domicile, autour d'un café gourmand.
Ce moment de convivialité était l'occasion de féliciter tout le personnel pour leur professionnalisme, leur empathie et leur dévouement mis au service des bénéficiaires de l'aide à domicile en milieu rural.

- A.D.S. (Association Domicile Services est l'une des branches de l'ADMR) pour des besoins ponctuels, tel que ménage, petit bricolage, jardinage, déneigement...
Pour tous renseignements :
contactez Fabienne ROLET au 06 37 98 39 53
Titulaire des agréments qualité délivrés par l'État et autorisée par le Conseil Général du Doubs, notre association peut intervenir auprès de tous publics. Vous pouvez dans certains cas bénéficier d'aides financières ainsi que de réduction ou crédit d'impôts selon la réglementation en vigueur. Une bénévole de l'association ADMR de Frasne vous aide et vous accompagne dans les démarches administratives et pour la mise en place de nos interventions.

Nos aides à domicile sont des professionnelles qui ont à cœur leur métier et qui mettent de la vie et du sourire dans le quotidien des personnes pour les actes essentiels du maintien à domicile. Leur travail est peu reconnu alors que souvent elles sont les seules personnes que verront les bénéficiaires pendant le jour ou la semaine des interventions. Maryse CUENOT, la secrétaire locale, veille à la bonne gestion des plannings et vous accueille au téléphone ou au bureau pour tous renseignements souhaités.

CONTACT :
ADMR de Frsane
3 rue de la Gare – 25560 FRASNE
Accueil du mardi au vendredi de 10 h à 12h
ou par téléphone du lundi au vendredi de 8 h à 12 h
au 03 81 89 87 68
admrfrasne@fede25.admr.org

Club de l'Amitié de Bulle

L'assemblée générale s'est tenue le mercredi 13 décembre 2017, avant le repas de Noël préparé par M. Sonney.

Le Président, Bernard PONTARLIER, souhaitant « passer le flambeau », il est remplacé par Mme Noëlle CLERC. Le conseil d'Administration se décompose donc ainsi :

- Présidente : Noëlle CLERC
- Vice-président : Roger PONTARLIER
- Trésorier : Noël CUBY
- Secrétaire : Jacqueline PIOT
- Trésorière secrétaire adjointe : Odile LONCHAMPT

Josiane MARTINS, Gérard CHARLES et Patrick CHAMBELLAND font leur entrée au Conseil d'Administration du club qui remercie Jeannine PASTEUR démissionnaire et Bernard PONTARLIER pour leur dévouement.

Le club déplore le décès d'Odile DROGREY à qui il associe Jeannine BARCON sa conscrite. Il souhaite la bienvenue à Odile IOTTI. Le nombre d'adhérents est donc de 59.

Le concours de tarot interclubs du 6 février 2017 a rencontré son succès habituel. Celui du club a eu lieu le 19 décembre 2017 avec 60 joueurs.

En mai, sortie jurassienne et randonnée des fruitières avec BOUJAILLES. En août, journée d'amitié aux Grangettes, randonnée (sous la pluie) à Vaux-et-Chantegrue en septembre, reprise des rencontres mardi 7 novembre.

Comme chaque année, les anniversaires sont souhaités : Jean PONTARLIER, pour 75 ans, Jean PASTEUR, Monique JEANNIN, Pierre CUBY et Gérard PERNY pour 70 ans.

Quelques infos du ski club Frasne-Drugeon

Quelques infos du ski club Frasne-Drugeon
Quel hiver ! un début précoce avec de la neige et des pistes tracées dès le 15 novembre et six semaines de ski fabuleuses. Hélas, dès la fin décembre, la douceur revient et avec elle la pluie et les inondations spectaculaires du Drugeon les 1res et dernières semaines de janvier.

Le club est toujours encadré par Salomé Letoublon et David Reymond (CFD). Grâce à un bon enneigement en altitude, la plupart des entraînements et grandes épreuves se sont bien déroulées : Envolée, Transjeune, Transju… et surtout la course Patrouille du ski club Drugeon, 9e édition dans un décor féérique et 450 participants, parfaitement organisée par une cinquantaine de bénévoles sur le site des Fourgs le dimanche 4 février. Parmi les résultats l'équipe U14-16 composée de Victor et Antoine Drezet et Alice Bourdin terminent 3e et 2 équipes sont en 4e place. Excellents résultats également à la Transjeune avec 3 podiums individuels de Léane Grillon, Arthur Marguet, Louison Juhen.

Le ski club, avec une quinzaine de bénévoles, est également présent dans l'organisation de la coupe du Monde de combiné nordique à Chaux-Neuve.

Évolution en interne, la présidence a été réorganisée en une présidence collégiale avec plusieurs co-présidents dont Jean-Philippe Bert de Bulle.
Et les activités se poursuivront sur le printemps avec notamment des sorties familiales en ski et raquettes en mars, en ski alpin, en randonnée pédestre en mai sans oublier le 12e trail du Drugeon le samedi soir 1er septembre 2018 à La Rivière-Drugeon.
À bientôt parmi nous !

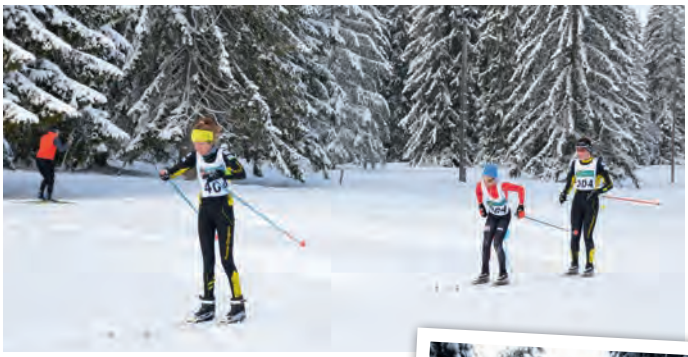

CONTACT :
Ski club Frasne-Drugeon
scfrasnedrugeon@yahoo.fr
www.skiclubfrasnedrugeon.fr

Anciens combattants

En collaboration avec la Commune, nous avons rénové le Drapeau des prisonniers, emblème de 11 Anciens combattants du village, prisonniers en Allemagne et en captivité de 4 à 5 Ans.
À l'occasion de la cérémonie du 11 novembre, ce drapeau à été confié à un jeune du pays, Antonin Morel, désigné officiellement par M. le Maire. Les Anciens Combattants sont heureux de l'accueillir parmi eux et souhaitent que d'autre jeunes passionnés par l'histoire viennent le rejoindre, afin que le devoir de mémoire soit à jamais transmis.

La cérémonie du 11 Novembre 2018 se déroulera à Bulle avec la participation des Anciens combattants de Bannans-Bonnevaux-Bouverans et la Rivière-Drugeon.
Nous comptons sur votre présence nombreuses et merci de votre participation habituelle lors de ces manifestations patriotiques

Le President.

Cérémonie du 8 mai

Cérémonie du 11 novembre

Body Bulle Gym

Fort de ses 15 adhérentes, le club entame sa 19e saison. Tous les mardis à 20h, de septembre à fin juin, nous nous retrouvons pour 1h30 de gym.

Encadrées par Evelyne Billet, animatrice sportive qui nous suit depuis le début, nous abordons chaque séance avec un programme différent. Après quelques minutes d'échauffement, Evelyne nous propose des étirements, du cardio, des séances d'abdos, d'équilibre ou de coordination, en musique et souvent à l'aide de ballons (petits et gros), d'élastiques, de steps ou autres engins. Toujours dans la bonne humeur et chacune à son rythme, nous prenons soins de nous.

Je tiens à rappeler que le club est ouvert à tous et toutes et quelque-soit l'âge. Nous proposons en début de saison deux séances d'essais gratuites. Chaque membre est ensuite inscrit à la Fédération Française Sport pour Tous et reçoit sa licence moyennant une petite cotisation.

Je voudrais profiter de cet espace pour remercier très sincèrement la commune qui, depuis 1999, met à disposition la salle Foblant, chauffée chaque semaine. Sans cette aide précieuse nous ne pourrions pas exister.

Marie Jo MATHIS

Drugeon Sports

Cette année, le club de Drugeon, c'est 122 licenciés dont:
- 1 équipe de vétérans sous la responsabilité de Mario Duarte
- 33 Licenciés séniors ou U19 évoluant sous les consignes de Kévin Trouttet et Luca Curtenelle
- 18 licenciées seniors féminines entraînés par Benoit Martinez
- 7 licenciées en U18 féminines au sein du groupement de l'Arche
- 5 licenciés en U15-U14 évoluant avec le groupement de l'Arche
- 2 licenciées en U15F au sein du groupement de l'Arche
- 14 licenciés en U13-U12encadrés par Dylan Guitard et Mathieu Baudin
- 11 licenciés en U11-U10 entraînés par Pierre Jeannin
- 15 licenciés en U9-U8-U7-U6 qui découvrent le foot avec Claude André
- 1 Arbitre, Victor Simonet, fraichement diplômé
- 14 Dirigeants

Le comité est composé de 23 membres qui ont élu le bureau suivant:
Président : Pierre Jeannin
Vice président :Joël Pasteur
Trésorière : Élodie Baudin
Vice trésorier : Loic Muller
Secrétaire : Anne-Lise Champreux
Correspondante : Nicole Pasteur

Cette année des gros changements ont marqués la vie du club, en effet suite au retrait du droit d'utilisation du terrain de la rivière par la commune, le comité a du trouver des solutions pour pouvoir proposer à tout joueur d'évoluer dans des conditions optimales.

Chez les jeunes, le club a rejoint le groupement de l'Arche, regroupant les jeunes joueurs des clubs de l'Arlier, La Rochette et Chaffois. C'est pour l'instant une réussite et une grande satisfaction tant bien par les résultats que par l'entente entre les différents éducateurs et joueurs. Encore merci à ces clubs.

Chez les seniors il a été trouvé un accord avec le club de l'Arlier et la commune d'Houtaud pour qu'ils puissent s'entrainer sur le terrain éclairé d'Houtaud qui était vacant.

Prochaines manifestations:
Loto du foot avec Kiki
aux Granges-Narboz : vendredi 25 mai.
Challenge du souvenir :
samedi 7 juillet.

Pour finir, un grand merci aux bénévoles présents toutes les semaines sur les terrains pour encadrer les jeunes et les moins jeunes.
Merci aux parents qui suivent assidument leurs enfants et merci aux communes pour leurs aides financières qui font vivre le club.

Le président Pierre Jeannin

Le 25 novembre dernier, Claude André s'est vu remettre la médaille de la jeunesse, des sports et de la vie associative. Cette médaille vient récompenser ses nombreuses années de bénévolat au sein du club de L'ASBB, puis de Drugeon Sports.
En effet, Claude est licencié depuis 1968 et éducateur depuis 1984. 34 années de bénévolat durant lesquelles il a formé grand nombres de footballeurs, bons ou moins bons, mais toujours avec la même patience et la même envie qui le caractérise.
Encore actuellement, il assure la formation des plus jeunes footballeurs du club le mercredi après-midi, et les accompagne en plateau le samedi, aux quatre coins du Haut-Doubs.

Un exemple pour tous. Merci à toi Claude pour les heures que tu passes aux cotés de nos jeunes prodiges.

Discours prononcé par Joël Pasteur, vice-président de Drugeon Sports, lors de la remise de médaille

Cher Claude,

Devant tous les amis réunis ce soir, je suis fier, au nom des clubs de Bulle-Bannans et de Drugeon sports, de fêter cette belle médaille de jeunesse et sports.
Rarement, cette récompense n'aura été aussi méritée et après te l'avoir proposée maintes et maintes fois, je suis heureux que tu l'aies enfin acceptée.
Après Pierrot, pilier de la fondation du club, moi-même, l'épine dorsale du club, nous arrivons à toi, l'animateur hors pair de la jeunesse du club. Ainsi, tous trois médaillés, nous serons les fidèles mousquetaires du club !

Depuis 1984, tu entraînes les débutants et les jeunes jusqu'à U13. Ainsi des générations d'enfants , de jeunes (combien sont-ils ? Sans doute près de 500 à avoir découvert l'amour du ballon rond à tes côtés).
Même si tous n'ont pas atteint les sommets (hormis ton fils qui nous régale au plus haut niveau à Pontarlier et que nous saluons), tu as su leur faire partager les vraies valeurs du sport collectif (notions d'équipe, de partage, de respect, de loyauté, de discipline, de tolérance et surtout notion de plaisir !

À la question posée à un enfant : tu joues au foot ? la réponse est unanime : oui, avec Claude !
En effet, Claude c'est la référence. Toujours calme, prêt à encourager, il draine et canalise toutes les énergies.
Éducateur hors pair, tu as su et c'est une de tes grandes satisfactions, entraîner d'autres jeunes à ta suite qui aujourd'hui œuvrent pour le club.

Terminons par l'aspect statistiques, Claude a signé sa première licence senior en 1968 à Bulle-Bannans où il a connu la promotion d'honneur et la glorieuse épopée en coupe de France, puis à Drugeon sports, tout en restant dirigeant de jeunes au sein de l'ARCHE et il est impliqué dans toutes les manifestations du club.
Il totalisera bientôt 50 années de licence de Foot ! Chapeau Claude !

Enfin, Claude dispense encore de nombreuses heures de bénévolat au ski club de Frasne-Drugeon, et surtout à Apach'evasion, association dont il est le vice-président, avec qui il fait découvrir le sport à de nombreuses personnes en situation de handicap !

Familles rurales

Le mouvement national « Familles Rurales » est né en 1943. Cette association, reconnue d'utilité publique, est apolitique et laïque. Elle a pour but de promouvoir certaines valeurs humaines :
- Être acteur de sa vie.
- Respecter les différences.
- Être solidaires et créer des liens.
- Soutenir les plus fragiles.
- Participer et s'engager dans la société.

Ces valeurs sont mises en œuvre au travers des trois missions principales du mouvement :
- Défendre les intérêts des familles.
- Les accompagner dans leur mission d'éducation.
- Créer les services dont elles ont besoin pour tous les âges de la vie.

L'association des « Brimbelles » fait partie des 3000 associations locales.
Petit retour en arrière sur l'histoire de l'association des Brimbelles.
Fin des années 1980 : création de l'association à Frasne pour organiser des accueils de loisirs d'enfants pendant les vacances.
2002 : ouverture de la halte-garderie.

Le Père-Noël est passé l'an dernier !

2003 : ouverture de l'accueil périscolaire à Frasne.
2009 : ouverture de l'accueil périscolaire à Vaux-et-Chantegrue.
2015 : ouverture de l'accueil périscolaire à la Rivière-Drugeon, dans la nouvelle école intercommunale.

Au fil des années, d'autres activités ont vu le jour :
- Un club féminin réunit une douzaine de participantes pour des activités manuelles et de couture mais également des jeux de société.
- Un vide-grenier et une vente d'hiver permettent aux familles de trouver du matériel d'occasion à prix modique.
- Des bénévoles de l'association participent aux animations du village : randonnée des fruitières, animations du comité des fêtes,...
- Des ateliers « informatique » permettent de débuter ou de se perfectionner.

L'association essaie d'être à l'écoute de ses adhérents pour cerner aux mieux leurs besoins. Ainsi des enquêtes récentes auprès des familles de la CFD ont conduit :
- À augmenter l'amplitude des horaires d'ouverture de la halte-garderie.
- À réfléchir à des évolutions concernant les accueils périscolaires et de loisirs.

Notre association est gérée par des bénévoles, avec un conseil d'administration composé de membres élus en assemblée Générale : nous recherchons toujours des bénévoles prêts à s'impliquer ! Rejoignez-nous !

Toutes ces activités nécessitent des locaux adaptés et d'importants moyens humains (une vingtaine de salariés). Si une partie des charges est supportée par les familles et par la Caisse d'Allocations Familiales, une part importante du fonctionnement est financée par les collectivités locales qui mettent des locaux à notre disposition et subventionnent les activités. Nous leur adressons tous nos remerciements.

CONTACT :
Familles rurales - Les Brimbelles
14 rue de la gare - 25560 Frasne
03 81 89 85 07
famillesrurales.org/lesbrimbelles/index.php

Amicale pétanque Bulle-Bannans

Une partie de pétanque, ça fait plaisir !
Après un démarrage tardif, dû à une météo pluvieuse, les parties de pétanque ont repris les mardis et vendredis et un jeudi sur deux dans le cadre du challenge interclubs avec la Rivière-Drugeon. Les manifestations habituelles se sont déroulées avec une fréquentation identique aux années précédentes.

L'assemblée générale s'est tenue à BANNANS le 13 juin 2017. La quasi totalité de la soixantaine d'adhérents y a assisté ainsi qu'au repas qui a suivi. Comme les années antérieures, Monsieur le Maire de BULLE a honoré notre association de sa présence.

Le 19 février 2017, les pétanqueurs ont rangé les boules pour les cartes et participer au traditionnel concours de tarot qui a eu lieu à BANNANS.

Le 24 juin 2017, le 9e challenge Peugeot, patronné par le garage local et organisé par l'amicale, a connu sa fréquentation habituelle malgré l'absence de repas à l'issue du concours. Pour l'année 2018, une réflexion est engagée avec le garage local pour un changement de formule.

Du 15 juin au 14 septembre 2017, les joueurs locaux auxquels se sont joints des vacanciers, jeunes et moins jeunes, se sont affrontés les jeudis après-midi, tantôt à Bulle, tantôt à La Rivière. Les dix premiers ont été récompensés lors du repas de clôture organisé par l'amicale à Bulle. Ce challenge a attiré au total 486 participants.

Grâce à la générosité d'un « bullard » et de quelques bénévoles, des poteaux en ciment entourent l'aire de jeu ; ce qui évite la recherche des boules dans les herbes ou sous les sapins bordant le terrain stabilisé.
L'amicale adresse ses remerciements à ce généreux donateur ainsi qu'à la Municipalité qui reste à l'écoute pour permettre le bon déroulement de ses activités et manifestations diverses. Un merci particulier au garage Peugeot de la localité qui a patronné chaque année notre concours de pétanque.

Jeunes et moins jeunes, si vous voulez passer un bon moment de détente, venez nous rejoindre, le meilleur accueil vous sera réservé.

Le Président, Jules CATTET

Challenge interclubs – Remise des prix

Amicale des donneurs de sang de Frasne

Il est bon, de temps en temps, de rappeler la définition et le rôle de telle ou telle association.
L'amicale des donneurs de sang est une association à but non lucratif, régie par la loi de juillet 1901. Elle est composée de personnes bénévoles (bénévoles uniquement) qui se mettent au service de l'équipe médicale chargée de la collecte de sang d'un secteur déterminé, en l'occurrence le secteur de Frasne. À charge à ses bénévoles de préparer la salle de réception de la collecte afin que la délégation médicale déploie tout le matériel et l'équipement nécessaire à la récolte des pochettes de sang, voire de plasma de certains donneurs. Environ dix donneurs peuvent être prélevés en même temps, c'est dire l'organisation pour accueillir convenablement, et le plus confidentiellement possible.

En cuisine, les dames s'affairent et s'appliquent pour préparer et proposer une collation requinquante à chaque donneur. C'est un moment privilégié dans une ambiance sympathique offert à chacun, souvent l'occasion de retrouver des copains, des amis, motivés par la même cause.

Au sein de l'association, chaque village du secteur est représenté par au moins un bénévole, qui peut être un référent. En voici la liste :
Bannans : SCHALLER Didier
Bonnevaux : CÔTE-COLISSON Pierre (président)
Boujailles : MASSON Bernadette
Bouverans : MONNIER Joëlle (trésorière)
Bulle : PASTEUR Claude (secrétaire)
Courvières : MUSY Lucienne et KOVACIC Christian
Dompierre : TROUTTET Jean-Claude
Frasne : BENOIT Eveline, CART-LAMY Gilberte et JEANNIN Colette (vice-présidente)
La Rivière-Drugeon : CHOGNARD Bernard.

C'est avec grand plaisir que toutes ces personnes vous accueilleront aux prochaines collectes de 2018 à la salle d'animation de Frasne, de 16h30 à 20h :
Mercredi 18 juillet
Mercredi 3 octobre
Mercredi 28 novembre

Pompiers

L'amicale des sapeurs-pompiers du Marais du Drugeon, avec l'aide des comités des fêtes de Bulle, de Bannans et de Sainte-Colombe, des anciens Sapeurs-pompiers, ainsi que de notre cuisinier Joël, ont organisé une marche nocturne qui s'est déroulée sur la commune de Sainte-Colombe le 26 août.

On peut remercier tous ceux qui nous ont aidé pour que cette marche soit un succès.
480 marcheurs y ont participé, la soirée a été douce. Nous avons reçu de bonnes critiques en retour.

Déborah Richard et Corentin Berger font partis de notre effectif au sein du CPI. Ils résident tous deux à Ste Colombe.
Encore merci pour votre accueil lors de notre passage pour les calendriers.

Bulle Aéro Modèle Club

Le club d'aéromodélisme de Bulle poursuit sa belle évolution. Le nombre de 25 membres, qui est la limite maximum des adhérents acceptables dans notre club est maintenant presque atteint.

Le bureau de l'association pour la saison 2018 se définit comme ceci :
Johann Soulier : Président
Janick Millet : Vice président
Alain Germain : Secrétaire
Gilles Lacroix : Trésorier
Parmi nos membres il est également important de souligner la présence de deux jeunes pilotes de 8 et 11 ans assurant la relève et la pérennité de notre passion.

Nous serons heureux de vous présenter nos derniers modèles lors de notre exposition à la salle Foblant les 24 et 25 novembre 2018. En plus des modèles exceptionnels, vous pourrez y découvrir des modèles plus modestes destinés à l'apprentissage du pilotage ou même vous essayer à la discipline sur un simulateur de vol.
Vous pouvez également nous rendre visite sur le terrain tous les week-ends où la météo est agréable. Vous y découvrirez les différentes activités de notre club : planeurs, avions de voltige, hélicoptères ou encore jets à réaction.

Nous serons là pour répondre à vos questions concernant la pratique du vol radio commandé afin d'attiser votre curiosité et, pourquoi pas, faire naître des vocations.
Nous ne remercierons jamais assez les agriculteurs qui nous mettent à disposition le terrain d'évolution ainsi que monsieur le Maire de Bulle et les élus pour leur soutien.

Le vice président : Janick MILLET

Le Comité des fêtes

L'année 2017 qui vient de s'écouler a été riche en manifestations pour le comité des fêtes :
le carnaval de février avec son défilé des enfants dans les rues du village, la fête de la musique et le pique-nique des voisins en juin, ainsi que la fête des Grands Pieds en juillet ont largement contribué à animer le village.

Plus que jamais les bénévoles ont répondu présent à nos sollicitations diverses et je les en remercie vivement ainsi que nos nombreux sponsors qui s'engagent chaque année à nos côtés.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour partager encore ensemble des moments de convivialité lors de nos rendez-vous festifs cette année .

Je tenais à remercier Mathieu GAGLIARDI pour ces cinq années en tant que président du comité des fêtes.

Le Président : Dylan GUITARD

Le bureau du comité des fêtes :
Président : GUITARD Dylan
Président délégué : PONTARLIER Maxime
Vice président : GAGLIARDI Mathieu
Vice président : GOMES Adrien
Secrétaire : CLAUDET Cindy
Trésorière : FLEURY Cyriane & BLICHARSKY Julia

CONTACT :
Comité des fêtes
comdfetebulle@orange.fr

Carnaval

Fête des voisins

Rando des Grands Pieds

Fête de la musique

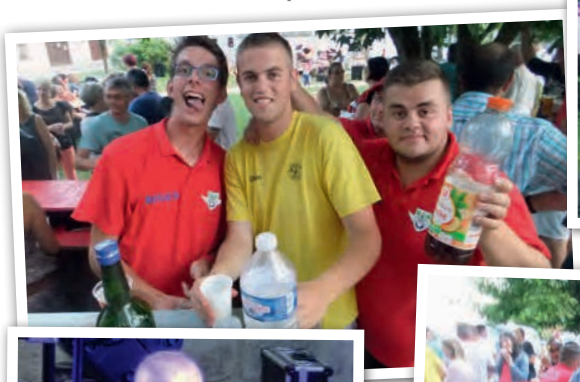

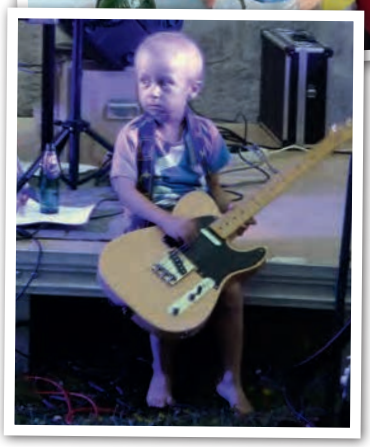

Fête des Grands Pieds

Amicale des jeunes de Bulle

Un grand merci à toutes les familles que l'on a pu visiter lors des vœux de nouvelle année, de leur accueil et leur sympathie tout au long de cette tradition qui nous tient à cœur. Nous nous excusons pour ceux que nous n'avons pas vu par faute de temps. Rassurez-vous, ce n'est pas par manque de motivation.

Notre association est composée de 20 membres âgés de 16 à 23 ans dont 8 nouveaux arrivants cette année. Notre point de rassemblement est toujours sous le préau de l'école, même s'il y a eu beaucoup de changements. Nous gardons nos objectifs et habitudes : se rassembler entre jeunes du village, passer du temps ensemble devant un jeu de cartes et animer notre beau village.
Comme chaque année, nous organisons notre traditionnel bal des conscrits, le bal de carnaval, sans oublier notre soutien au comité des fêtes pour la fête des Grands Pieds. Et nouveauté cette année, l'inauguration de notre nouvelle salle des jeunes.

Compositions du bureau
Président : LAMBERT Renaud
Vice-président : GUITARD Kévin
Trésorier : LAMBERT Rémi
Vice-trésorière : PONTARLIER Lucile
Secrétaire : FLEURY Maëva

L'Amicale des Jeunes inaugure leur nouvelle salle du nom de leurs copains disparus : Quentin Tournier et Étienne Bosson.

Quelques règles de bonne conduite

Bruits et nuisances sonores

Nous vous rappelons les horaires à respecter pour les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, débroussailleuse, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique :

- Les jours ouvrables, du lundi au vendredi de 8h30 à midi et de 14h à 19h30.
- Les samedis de 9h à midi et de 15h à 19h30.
- Les dimanches et jours fériés de 10h à midi.

(selon arrêté préfectoral du 2 octobre 2015).

Ces horaires concernent évidemment les particuliers. Pour éviter tous malentendus, sachez que les entreprises et les professionnels doivent respecter les règles prévues dans le règlement départemental à savoir : pas de nuisances sonores entre 20h et 7h et entre 12h30 et 13h30. Ceci est valable pour les travaux effectués par l'employé municipal et les entreprises amenées à travailler dans le village.

Vitesse : pensez à notre sécurité

La circulation est de plus en plus importante dans le village et nous constatons que malheureusement la limite des 50 km/h est régulièrement dépassée !
Aux abords de la mairie, des habitations et principalement dans les rues qui conduisent à la sortie du village, la vitesse est souvent trop élevée... N'attendons pas un accident. Soyons des citoyens respectueux !

Nos amis les chiens ?

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de laisser divaguer son chien seul dans le village. Outre les problèmes de sécurité et d'hygiène (étrons sur les pelouses et dans les jardins), cela perturbe la quiétude des promeneurs, des enfants et des sportifs pouvant éprouver de la peur vis-à-vis de ces animaux.
D'autre part, le bruit généré par des jappements intempestifs répétés n'est pas de nature à favoriser la vie de tous les jours au sein d'un quartier. Pensez donc au bien-être de vos voisins immédiats et à celui de votre animal de compagnie.

Et les chats...

Beaucoup de chats sont laissés en liberté sur le domaine public et livrés à eux-mêmes, avec tous les désagréments que cela peut engendrer. Pour eux c'est la liberté, mais pour la population ce sont des nuisances en tous genres : dégâts dans les jardins, nichées déposées clandestinement... Nous comptons sur votre responsabilité et votre civisme afin de ne pas laisser sans surveillance vos animaux domestiques en dehors de votre propriété. La qualité de vie dépend de la bonne volonté de tous, savoir vivre en société c'est respecter les autres.

Civisme et sécurité

Concernant le terrain de jeux de l'espace loisirs des Clos, il est rappelé les règles de bonne entente entre tous les usagers : laisser l'endroit propre, respecter le matériel, bien fermer les portillons et ne laisser entrer aucun animal notamment les chiens.

Infos utiles

Ordures ménagères

Pensez à sortir vos bacs
la veille au soir, en bordure de route.
Collecte des bacs verts :
chaque mercredi
Collecte des bacs jaunes :
1 lundi sur 2 (1er ramassage
de l'année : lundi 5 février 2018).
Votre bac jaune est trop petit ? Echangez-le gratuitement, sans impact sur votre facture. SMCOM : 0 800 970 071 – service et appel gratuit.
Rappel : dans le bac jaune, je dépose les bouteilles et flacons en plastique, les journaux, papiers et magazines, les boîtes et emballages en carton, les briques alimentaires, les emballages en acier ou aluminium vides !!! Les autres déchets ménagers sont à déposer dans le bac vert.
Un container à verre est également à votre disposition sur la place de la mairie.
Plus d'infos sur **www.smcom-haut-doubs.fr** (possibilité de consulter en ligne le détail de vos levées des bacs, votre facture de redevance incitative...).

Papiers d'identité

Vous souhaitez renouveler votre carte d'identité ou votre passeport ?

- **Carte d'identité :** ce document n'est désormais plus délivré par votre mairie. Nouvelle démarche : remplir la pré-demande sur le site www.ants.gouv.fr (ou demander le formulaire CERFA au secrétariat) puis prendre rendez-vous dans l'une des mairies de Pontarlier ou Levier.
- **Passeport :** prenez rendez-vous dans les mairies de Mouthe ou Pontarlier qui sont équipées pour délivrer le passeport biométrique. Les documents à présenter dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'une carte d'identité sécurisée...

Infos complètes et formulaires sur **www.service-public.fr.**

PACS

Toute personne majeure et étant juridiquement capable peut conclure un PACS. Il n'y a pas de condition concernant le sexe des partenaires, ni concernant la nationalité des partenaires. Attention ! Il est cependant interdit aux personnes étant déjà liées par le mariage ou le PACS à une autre personne, ou liées entre elles par des liens familiaux directs, de conclure un PACS.
L'enregistrement du PACS s'effectue soit en mairie depuis le 1er novembre 2017, soit chez le notaire. Si les partenaires résident à l'étranger, ils ont la possibilité d'enregistrer le PACS au consulat ou à l'ambassade française du pays étranger. Le lieu d'enregistrement du PACS est laissé au choix des partenaires.
Les divers documents à fournir sont les suivants :
- La convention de PACS.
- La déclaration conjointe des deux partenaires du PACS.
- Les attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et de résidence commune des partenaires.
- L'acte de naissance des deux partenaires datant de moins de 3 mois pour un partenaire français et 6 mois pour un partenaire né à l'étranger.
- Les pièces d'identité des deux partenaires en cours de validité (carte d'identité, passeport, ...) avec une photocopie recto-verso.

Inscriptions sur les listes électorales

Les personnes âgées de 18 ans et/ou nouvellement arrivées sur la commune peuvent se présenter en mairie, munies de leur carte d'identité en vue de leur inscription sur les listes électorales. **La clôture des inscriptions est fixée au 31 décembre** de chaque année et pour information, le bureau de vote se situe à la salle des associations (rez-de-chaussée ancien presbytère).

Recensement militaire

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Il est obligatoire !! Filles et garçons doivent, le mois de leur 16e anniversaire, se faire recenser à la mairie de leur domicile. À l'issue de cette formalité, il leur sera remis une attestation de recensement. Cette attestation est un document officiel et sera exigé à de nombreuses occasions, notamment pour l'inscription dans l'enseignement supérieur ou à l'examen du permis de conduire.

Correspondant de presse

Afin de mieux faire vivre l'actualité de notre village (vie des associations, événements de la vie quotidienne, naissances, nécrologies, portraits,...) n'hésitez pas à contacter Joël Pasteur, correspondant de l'Est Républicain, au 03 81 89 82 71 ou par email à joel.pasteur@gmail.com

Numéros d'urgence

Pompiers : 112 - **Samu** : 15

Gendarmerie (Frasne) : 03 81 89 71 17
Permanences lundi et vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Location de salles

Salle Foblant

Notre salle des fêtes possède une capacité de 130 places assises et dispose d'un équipement complet en cuisine (vaisselle et couverts, 1 grand frigo, four, gazinière, lave-vaisselle, plusieurs points d'eau,...).
Un bar avec 1 frigo et un point d'eau.
Elle accueille toutes les associations villageoises désireuses d'y organiser des événements mais elle est également accessible aux particuliers.
Contact location : Isabelle JEANNIN - 06 84 74 65 21

TARIFS APPLICABLES À COMPTER DU 1er JANVIER 2018	VILLAGE	EXTÉRIEURS
WEEK-END avec cuisine - (clefs du vendredi soir au lundi soir)	150 €	260 €
WEEK-END sans cuisine - (clefs du vendredi soir au lundi soir)	80 €	130 €
VSD avec cuisine - (clefs du jeudi soir au lundi soir)	175 €	280 €
1 jour avec cuisine - (clefs de la veille au soir au lendemain matin 8h)	80 €	130 €
1 jour sans cuisine - (clefs de la veille au soir au lendemain matin 8h)	50 €	100 €
CAUTION	500 €	
ARRHES	50 €	
SUPPLÉMENTS		
Electricité heures pleines - Tarif année en cours	0,2113 € TTC / kWh	
Electricité heures creuses - Tarif année en cours	0,1867 € TTC / kWh	
Forfait vidange des ordures ménagères	10 €	

Chalet des Associations

Le nouveau gestionnaire du chalet des associations désigné par le Comité des Fêtes est Benjamin Bressand. Pour toute location, veuillez le contacter au 06 64 39 72 17.

Club house

Le club house de Drugeon Sports situé aux vestiaires du terrain de foot entre Bull et Bannans peut être loué. Capacité 50 personnes. Contactez le Président du club, Pierre Jeannin au 06 42 29 46 57.

Horaires des services communaux

Secrétariat de mairie

Heures d'ouverture au public : .

09 63 24 54 43 – mairie.bulle@orange.fr

La boîte aux lettres de la Mairie se situe sur le côté droit du bâtiment en bas de la rampe d'accès aux personnes à mobilité réduite.

Bibliothèque

Située au rez-de-chaussée de la Mairie, elle fait partie du réseau de la Médiathèque de la CFD. 3 bénévoles, Marie-Solange, Marie-Rose et Christine vous accueillent volontiers tous les samedis de 10h30 à 11h30.

Site internet de la Commune

Toutes les informations utiles sont consultables sur le site internet de la Commune à l'adresse suivante : **www.commune-de-bulle.fr**
Histoire, bois et forêts, cartes et plans, tout ce qui concerne le Conseil municipal, les associations et entreprises, tous les services aux habitants (scolarité, eau, assainissement, déchets, service à la personne, actualités, menus et activités du périscolaire...). N'hésitez pas à le consulter.
Nous essayons de l'alimenter un maximum en actualités et sommes toujours à la recherche de nouvelles informations à mettre en ligne. Alors associations, artisans et commerçants, n'hésitez pas à nous faire part de tous vos événements pour les diffuser auprès de nos villageois.

Horaires des services intercommunaux

Déchèterie

Les habitants de Bulle peuvent accéder à la déchetterie de Frasne gérée par la CFD sur présentation de la carte délivrée par le SMCOM.

Voici les horaires d'ouverture :

FRASNE / plus d'infos sur www.smcom-haut-doubs.fr

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Été	13h30 18h30		13h30 18h30	13h30 18h30		9h-12h 13h30-18h
Hiver	13h30 17h			13h30 17h		9h-12h 13h30-17h

Passages des périodes été et hiver aux changements d'heure

Communauté de communes du plateau de Frasne et du val du Drugeon

Ouverture : du lundi au vendredi
de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 17h30.
03 81 49 88 84
secretariat@frasnedrugeon-cfd.fr
Accueil secrétariat fermé le vendredi après-midi.

Médiathèque intercommunale

Ouverture :
mardi : 16h - 19h
mercredi : 10h - 12h et 14h - 18h
jeudi : 16h - 18h
vendredi : 16h - 19h
samedi : 10h - 12h
03 81 38 32 93
mediatheque@frasnedrugeon-cfd.fr

Les blagues à Michel

HOMOGRAPHES :

Sortant de l'abbaye où les poules du couvent couvent, je vis ces vis.

Nous portions nos portions, lorsque mes fils ont cassé les fils.

Elles excellent à composer un excellent repas avec des poissons qui affluent de l'affluent.

Je suis content qu'ils vous content cette histoire.

RÉFLEXIONS :

La vie est comme une glace, si tu n'en profites pas, elle te file entre les doigts.

Dieu a créé les seins pour nourrir les enfants, on les a siliconés pour nourrir les chirurgiens.

La pilule fait grossir, surtout si on l'oublie.

Le Trésor Public est le seul trésor qu'on ne cherche pas, mais qui vous trouve tout seul.

Les gros bonnets ne sont pas des petits seins.

BLAGUES :

Un célibataire publie une petite annonce dans le journal pour mettre fin à son célibat. Comme il n'est pas trop exigeant, il écrit juste cette phrase « Je cherche une femme ». Le lendemain de la parution de l'annonce, il reçoit 1000 réponses. Et toutes avec le même texte : « Viens chercher la mienne ! »

Une femme arrive dans la cuisine et voit son mari avec une tapette à mouches...
- « Que fais-tu ? »
- « Je chasse les mouches, répond-il, et j'en ai déjà tué 5, 3 mâles et 2 femelles ».
- « Comment fais-tu la différence entre les mâles et les femelles ? »
- « 3 étaient sur une cannette et 2 sur le téléphone ».

Ne pas confondre ivre de bonheur et Ivre de bonne heure.

COMBLES

Du Mathématicien : c'est de se faire piquer sa moitié par un tiers dans un car ou coucher avec une inconnue et se réveiller avec un problème.

De l'agent de police : souffrir de troubles de la circulation.

HUMOUR :

L'ordinateur, c'est comme la prostate, avec l'âge tu as des problèmes de connexion et tu n'as plus de débit. Faut peut-être essayer de changer la souris ????

Les amours sont comme les champignons. On sait si elles appartiennent à la bonne ou à la mauvaise espèce que lorsqu'il est trop tard. (*Coluche)*

Agenda I 43

• MAI

8 : Cérémonie au monument aux morts
13 : Randonnée des fruitières à La Rivière-Drugeon
25 : Loto animé par Kiki aux Granges-Narboz, organisé par Drugeon Sports
26 : Journée Pêche à l'étang de La Rivière, organisée par l'association des Parents d'élèves
26 : Repas de la fête des mères

• JUIN

22 : Fête de la Musique
23 : Inauguration de la Mairie
24 : Challenge de pétanque Peugeot
30 : Pique-Nique des écoles à Bannans

• JUILLET

7 : Tournoi de foot du Souvenir à Bannans organisé par Drugeon Sports
8 : Fête des voisins
Du 11 au 15 : Festival de l'Eau Vive à Bannans
14 : Feu d'artifice de la CFD à Courvières
20, 21 et 22 : Fête des Grands Pieds

• AOÛT

11 : Concours de pétanque organisé par Drugeon Sports
25 : Marche gourmande nocturne organisée par le CPI Marais du Drugeon à Bannans
29 - 20 h 15 : Réunion publique organisée par la Mairie à la salle des Fêtes

• SEPTEMBRE

1er : 12e trail du Drugeon organisé par le Ski Club à La Rivière-Drugeon

• NOVEMBRE

11 : Cérémonie au monument aux morts pour le Centenaire de 1918

• DÉCEMBRE

14 ou 21 : Concours de tarot organisé par Drugeon Sports

Bulle, un village qui pétille !